LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5312 - MARDI 3 NOVEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ SERONT PLUS SALÉES

L'essence à 25 DA et le gasoil à 19 DA

Lire en page 2

Les enquêteurs marquent un grand coup

AMINE, L'HEUREUX DÉNOUEMENT



Dix jours après son enlèvement à Dely Ibrahim, Amine Yarichane est retrouvé sain et sauf. Un dénouement heureux d'une tragédie qui a jeté l'effroi chez la population, traumatisée déjà par la récente perte cruelle d'Anes, l'enfant enlevé puis tué à Mila. Ainsi, la gendarmerie marque un grand coup dans cette affaire et coupe l'herbe sous les pieds des commentateurs sceptiques qui n'hésitaient pas à accuser les forces de sécurité de manquer de compétence dans les affaires de rapts.

Lire en page 5

PUB



TALAI ANNONCE À PARTIR DE BEJAIA

Le projet de dédoublement de la voie ferrée sera relancé, Selon Talaï

LE MINISTRE des Transports Boudjemaâ Talaï a annoncé hier le changement du tracé du projet de dédoublement de la voie ferrée reliant Béjaïa à Béni Mansour sur 87 km.
Une bonne nouvelle pour les protestataires qui l'ont toujours réclamé au point de bloquer le projet des mois durant. «Nous allons changer le tracé pour débloquer le projet si nécessaire», a dit Talaï pour expliquer sa détermination de réaliser ce projet qui tient à cœur à les Béjaouis.
Il dira aussi que «ce projet dont les travaux ont déjà été lancés et pour lequel un accord a été signé avec des entreprises dont Cosider, sera «officiellement relancé». Et d'ajouter : «Une réunion devrait avoir lieu aujourd'hui entre les différents acteurs impliqués (Anserif, Cosider, direction des transports, wali, etc.) afin d'étudier tous les problèmes posés et ceux à l'origine du blocage de 30% de ce projet, notamment par les habitants de la vallée de la Soummam et d'autres difficultés techniques et faire des propositions à ce propos». «Nous allons étudier les propositions qui résulteront de cette réunion avec le wali et nous allons prendre ensuite une décision pour relancer concrètement le projet», a soutenu Talaï. «Il faut que ce projet reprenne car ses retombées socio-économiques sont très importantes pour la population», poursuit-il. Il a ensuite lancé un appel au mouvement associatif de la wilaya et à la société civile afin de sensibiliser les populations pour sa concrétisation. Le ministre aborde le volet des indemnisations et annonce que les montants vont être «réétudiées si nécessaires». Par ailleurs, il a annoncé sur radio Soummam «l'inauguration de la nouvelle gare maritime «avant la fin du mois de juin 2016 et la suspension du projet du téléphérique» en faveur de la ville de Béjaïa dont une étude avait été lancée, rappelons-le. Un projet qui revêt un caractère important pour le tourisme comme il a annoncé «l'annulation du projet du tramway devant relier la ville de Béjaia aux communes du littoral est et ce à cause des mesures d'austérité». «Il y a des projets qui sont annulés ou suspendus», dit-il, mais «ceux-ci ne touchent pas directement le citoyen», déclare-t-il. **N. B.**

DANS UN MESSAGE DE VŒUX AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À L'OCCASION DU 1er NOVEMBRE

Hollande fait l'impasse sur le passé colonial de la France

Dans un message dithyrambique, le président français, François Hollande, a saisi l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954 pour adresser ses «sincères et chaleureuses» félicitations au président Bouteflika et ses vœux de bonheur et de prospérité au peuple algérien «ami» et rappeler la «profondeur et la force des liens d'amitié et de coopération» qui unissent les deux pays.



«Je tiens à vous dire à nouveau toute l'importance que j'attache, à titre personnel et en tant que chef de l'Etat, à la qualité de cette relation singulière et au développement, dans tous les domaines, du partenariat d'exception que nous avons décidé de mettre en œuvre», a-t-il souligné.
Le président français, ne soufflera pas mot sur les crimes commis par son pays en Algérie et encore moins sur la repentance exigée au nom des martyrs. Au lieu de la reconnaissance et des excuses attendues, Hollande a préféré dire l'Algérie et la France étaient unies par des liens «exceptionnels» et «uniques», appelant au maintien des relations bilatérales «au niveau historique de confiance, de concertation et de dialogue qu'elles ont atteint».
Le président français a relevé que «l'impulsion politique que nous avons donnée à travers la Déclaration d'Alger en décembre 2012 s'est traduite par de nombreuses réalisations, nous devons continuer à travailler ensemble avec le même niveau d'ambition».
Tout en se réjouissant du fait que le partenariat franco-algérien «se renforce de manière continue depuis trois ans et qu'il se construit désormais sur de nouvelles voies dans le respect de notre histoire partagée», le président Hollande a rappelé qu'après notre rencontre si importante à Alger, le 15 juin dernier, le comité mixte économique du 26 octobre a constitué une preuve supplémentaire de la richesse et de l'efficacité du partenariat bilatéral». «Outre les réalisations concrètes en faveur du développement économique et de l'emploi entérinées à cette occasion, j'ai particulièrement apprécié mes échanges avec vos ministres, MM. Lamamra et Bouchoureb, que j'ai reçus au Palais de l'Elysée. Je ressens une volonté commune de faire toujours plus ensemble», a-t-il ajouté. Le président Hollande a estimé que le prochain Comité intergouvernemental de haut niveau, prévue en février 2016 en Algérie, offrira l'occasion «de donner corps à ce souhait partagé». «Je me félicite également que vous ayez décidé de demander à votre Premier ministre de vous représenter pour l'ouverture de la Conférence de Paris sur le climat, le 30 novembre prochain», a-t-il poursuivi.

Mémoire sélective pantalonnades

Dans son message tourné vers le futur le président français fait l'impasse sur le passé colonial peu glorieux de la France en Algérie et sur ses stigmates. Cette omission volontaire de François Hollande est à ajouter au registre de ses pantalonnades lorsqu'il s'agit de l'Algérie. Est-il besoin de rappeler que le président français qui a choisi de se rendre en Algérie en décembre 2012, dans le cadre de son premier voyage d'Etat hors Union européenne, n'a rien lâché à Alger, à propos de la question de la repentance vis-à-vis de son passé colonial. A l'image de son prédécesseur, Nicols Sarkozy, François Hollande préfère parler de devoir de mémoire en lieu et place de la repentance.
Mais ce qui est plus grave est que c'est sous le règne des socialistes auxquels appartient Nicolas Sarkozy que les pouvoirs spéciaux ont été votés à Paris pour donner tous les moyens à l'armée coloniale afin de venir à bout de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954.
De ce fait la France coloniale a commis les crimes les plus abominables en Algérie. Certains parlent de génocide. Tout cela parce que les partisans de l'Algérie française parmi les colons et les hauts gradés de l'armée française étaient prêts à tout pour garder l'Algérie sous le giron de la France. Preuve en est la tentative de coup d'Etat perpétrée par les putschistes d'Alger et leurs soutiens civils contre le général de Gaulle, en 1961, dès lors que la solution référendaire commençait à se préciser au sujet du devenir de l'Algérie.
A propos du devoir de mémoire il convient de rappeler à cette occasion que la France détient toujours sous scellée les archives de la guerre de libération nationale rendant difficile l'accès aux documents pour les historiens. On constate de ce fait, que seuls ceux apportant de l'eau au moulin du discours officiel à Paris et adeptes de la mémoire sélective sont chouchoutés et que les historiens français qui ne sont pas politiquement «corrects» sont ostracisés. Aussi, les déclarations et les actes haineux de certains hommes politiques français à l'égard de la mémoire algérienne à l'instar de l'ex-président Nicols Sarkozy qui ne rate aucune sortie pour déverser son fiel sur l'Algérie, du sénateur UMP Gérard Longuet qui a brandi un bras d'honneur en réponse à une question sur la repentance de la France ou bien encore du maire de Béziers, Robert Menard, qui a déclaré tout récemment que l'Algérie était son paradis à lui et aux nostalgiques de l'Algérie française qu'il représente nourrissent la haine et éloignent encore plus la perspective de l'apaisement dans les relations algéro-françaises. Toujours est-il que même si l'Algérie n'a pas encore obtenu la repentance de la France officielle sur ses crimes il reste que beaucoup d'Algériens refusent les excuses de la France à l'Algérie car ils estiment que le colonialisme est un impardonnable répréhensible et condamnable par l'histoire.**Kamel Aït Bessaï**

LES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ SERONT PLUS CHÈRES POUR LA CLASSE MOYENNE

L'essence à 25 DA et le gasoil à 19 DA

LE PRIX de l'essence passera à 25 DA le litre et la gasoil à 19 DA, tandis que les factures d'électricité seront plus salées suite à l'augmentation de certains impôts prévus par le projet de loi de finances pour 2016. C'est ce qu'a fait savoir hier le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa. Intervenant au Forum de la Radio nationale, le ministre a indiqué que ces nouvelles mesures fiscales et taxes visaient à rationaliser la consommation des produits dont le subventionnement pèse lourdement sur le budget de l'Etat. Le projet de loi de finances pour 2016 (PLF 2016) propose de relever le taux de la TVA pour passer de 7% actuellement à 17% sur la vente de gasoil, sur le gaz naturel lorsque la consommation dépasse 2.500 thermies/trimestre et sur l'électricité lorsque la consommation dépasse les 250 kilowatt-heure/trimestre. Avec ces augmentations, les prix des carburants vont passer à 19 DA/litre pour le gasoil et à 25 DA/litre pour l'essence super. Pour M. Benkhalfa, l'Etat continuera à subventionner les prix de ces produits tant que la consommation est «raisonnable», mais dès que celle-ci dépasse un certain niveau, le citoyen doit payer ces nouvelles taxes. «Mais malgré cette augmentation, le prix de vente de ces produits (gasoil, électricité et gaz) ne couvrira toujours pas son prix de revient», selon lui, ajoutant que ces nouvelles dispositions fiscales visent aussi à réduire les flux de contrebande aux frontières qui ciblent en particulier les carburants. Par ailleurs, il a rappelé que le PLF 2016 propose de réduire les dépenses budgétaires de 9% par rapport à 2015, une baisse qui concerne les dépenses de fonctionnement. Cependant, M. Benkhalfa a assuré qu'«il n'est pas question de réduire les salaires ni de réduire le niveau d'investissement public puisque nous maintiendrons le même niveau du budget d'équipement», lequel se chiffre à 3.176,8 milliards de DA. A rappeler que le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, avait évoqué récemment la possibilité de l'Algérie de recourir à un emprunt bancaire auprès de la Chine pour financer les grands projets nécessitant d'importants financements. A une question sur l'opération de bancarisation des fonds informels contre le paiement d'une taxe forfaitaire de 7%, lancée en août dernier dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2015, M. Benkhalfa a indiqué que celle-ci se déroulait dans de «bonnes conditions» mais s'est gardé de préciser le montant collecté jusqu'à maintenant. En outre, il a réaffirmé qu'en dépit de la baisse drastique des revenus pétroliers, l'Algérie dispose encore d'une marge de manœuvre : «Nous sommes dans une tourmente internationale. Toute l'économie mondiale est affectée, y compris les grandes puissances. Mais pour nous, l'Algérie, nous avons une marge de manœuvre». **S. N.**

APRÈS LA PROPOSITION DE LA MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION INDÉPENDANTE POUR LES ÉLECTIONS

La justice, l'autre chantier sensible de Bouteflika

Le président Bouteflika a mis de l'eau à la bouche à l'opposition en révélant quelques pistes du chantier constitutionnel qu'il s'apprête à rendre public dans les prochains jours.


DR

En plus de la mise en place d'une commission nationale indépendante chargée d'organiser et de contrôler toutes les élections (communales, législatives et présidentielles) une première pour le pays, il a également indiqué qu'il veillerait à rendre à la justice son indépendance et sa pertinence dans le traitement des affaires publiques.

Ce qui en soit demeure une avancée démocratique majeure pour le pays sachant pertinemment et comme il l'a sous entendue que la justice n'a jamais été jusque-là au service du citoyen mais au service exclusive du plus fort et-ce depuis l'indépendance du pays en 1962. Mais pourquoi diantre la réforme de la justice, un des piliers de l'Etat de droit n'a jamais vu le jour depuis son accession au pouvoir en 1999 ? Si on peut justifier son peu d'engouement pour la création d'une structure indépendante pour le contrôle des élections, le retard qu'il a pris pour rendre à la justice son indépendance a de quoi étonner. En effet, les textes ont pris du retard sur la réalité.

Le travail titanesque réalisé en début de la première mandature par feu Mohand Issad couronné par un rapport de la commission nationale de réforme de la justice a été vite oublié et mis au placard durant plus d'une dizaine d'années. La commission Issad a soumis des propositions qui n'ont pas été toutes mises en application sauf quelques-unes de moindre importance. D'une façon générale, la justice ne fonctionne pas selon les normes universelles. Une analyse, avec les praticiens du droit, conduit à dire qu'il y a une réforme à faire, pour le fonctionnement, dans l'intérêt du justiciable, et en termes d'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. C'est dans l'intérêt du justiciable d'avoir une justice indépendante du pouvoir politique, notamment dans les nominations des juges. D'un autre côté, le citoyen a le droit de mieux comprendre le système judiciaire. Au niveau pédagogique, le monde judiciaire a intérêt à mieux communiquer et à lever les incompréhensions qui brouillent et polluent l'atmosphère.

Des partis saluent la mise en place de la commission nationale indépendante chargée des élections

Plusieurs partis politiques ont commenté l'annonce par le président Bouteflika, du projet de révision constitutionnelle notamment en ce qui concerne la mise en place d'un mécanisme indépendant de surveillance des élections et l'élargissement du rôle de l'opposition parlementaire. Le SG du FLN, Amar Saadani a estimé que les «partis politiques doivent se mettre d'accord sur la composante et le rôle de la commission indépendante de surveillance des élections».

Il a assuré que son parti était pour la «présence de personnalités indépendantes, de représentants de partis politiques et de la société civile dans la composante de la commission». Le porte-parole du RND, Seddik Chihab a estimé que l'instauration d'un mécanisme indépendant de surveillance des élections constitue un acquis précieux de la démocratie en Algérie, a-t-il dit, ajoutant que sa composante «est soumise au débat et à l'enrichissement par tous».

De son coté, Smail Saïdani, membre dirigeant du parti Jil Jadid de Soufiane Djilali estime pour sa que la décision du président Bouteflika d'instaurer un mécanisme indépendant de surveillance des élections «constitue un acquis» qui permettra de concrétiser la démocratie et d'organiser des élections « intègres où la décision revient au peuple». Pour sa part, le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdessalem estime que son aboutissement exige «une volonté politique des autorités d'organiser des élections libres et intègres», soulignant que ce mécanisme doit être «indépendant de l'administration et des partis politiques».

Le président du MSP, Abderzak Mokri, a précisé sur sa page Facebook que l'annonce de la mise en place d'un mécanisme indépendant de surveillance des élections «prouve que le président de la République a pris connaissance des revendications de l'opposition» ajoutant que l'une des revendications de l'opposition consistait en la mise en place d'une «instance indépendante permanente qui prenne en charge tout le processus électoral».

Hocine Adryen

REGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

La réunion d'Alger est «décisive» selon Gentiloni

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Coopération d'Italie, Paolo Gentiloni, a jugé décisive la réunion tripartite d'Alger sur la Libye, théâtre d'une guerre civile destructrice entamée depuis la chute de Mouamar El Gueddafi en octobre 2011. « C'est une rencontre importante et décisive pour l'avenir proche de la Libye et sa stabilité «, a indiqué. Gentiloni à la presse au terme de cette réunion tripartite, présidée par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel et à laquelle a pris part aussi le ministre des Affaires étrangères d'Egypte, Sameh Choukry.

Tout en «remerciant» l'Algérie d'avoir abrité cette réunion, le chef de la diplomatie italienne s'est «félicité de la convergence de vues» entre l'Algérie, l'Italie et l'Egypte. En ce sens, il a mis en exergue les efforts fournis par ces pays dans le cadre de leurs réunions de concertation quant à la nécessité de privilégier une solution politique devant aboutir à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale en Libye. Le ministre italien a ajouté que « la collaboration entre les trois pays ne date pas d'aujourd'hui «, leur objectif, a-t-il dit, étant de « soutenir les efforts des Nations unies pour le recouvrement de la paix et de la stabilité en Libye». A cette occasion, Gentiloni a exprimé avec « force « son « espoir « de voir les Libyens parvenir à un accord, soulignant que la mise en place d'un gouvernement d'union nationale est une « décision souveraine relevant exclusivement des Libyens «. Il a réitéré qu'à travers cette réunion d'Alger, les trois pays « transmettent un message de paix « à la Libye, renouvelant par la même occasion leur « disponibilité à soutenir et accompagner le processus de stabilisation et de reconstruction de la Libye «.

Pour. Gentiloni, il s'agit notamment de répondre aux attentes des Libyens qui aspirent, a-t-il dit, « à recouvrer la paix et la stabilité dans leur pays «. Quatre ans après l'assassinat de Gueddafi suite à une intervention de l'Otan, la Libye est toujours plongée dans le chaos. Deux Parlements et deux gouvernements se disputent le pouvoir. D'une part, la Chambre des représentants, reconnue par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk, dans l'extrême-est du pays. De l'autre, le Congrès général national (CGN) sous la coupe de la coalition des Forces Aube de la Libye « Fajr Libya «, basé à Tripoli. Après des mois de dialogue visant à rapprocher les deux parties, Bernardino Léon, émissaire de l'ONU, peine à concilier les belligérants. Le chaos en Libye a favorisé l'apparition du groupe terroriste Daech qui contrôle désormais la ville de Derna dans l'Est et quelques parties de la ville de Syrte, rasée par les bombardements de la coalition de l'Otan en 2011.

K. M.

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

«Décisif», certes...



BIENTÔT l'an VI du chaos en Libye et toujours pas d'évolution significative dans l'ex-Jamahiriya. On comprend pourquoi les déclarations du MAE italien, Paolo Gentolini , tendent à attribuer à la réunion d'Alger une mission impossible. Qu'il la qualifie «d'importante et décisive» peut encore une fois flatter notre ego mais cela ne suffira probablement pas à garantir une avancée réelle sur le terrain.

Or, la patience de notre diplomatie, devenue exemplaire à l'échelle mondiale, risque de buter contre l'impatience de l'Egypte qui subit aussi avec acuité les conséquences fâcheuses de la situation désastreuse qui prévaut en Libye.

Ce n'est évidemment pas un hasard si Sameh Choukry, le ministre égyptien s'est associé à ce round particulier de discussion supervisées par Abdelkader Messahel son homologue algérien des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes.

Ce dernier mettait d'ailleurs en garde récemment contre les manœuvres de parties manifestement hostiles à un règlement politique de la crise. En y invitant la partie italienne, qui a un temps exprimé clairement sa position dangereuse en faveur d'une intervention militaire sur le sol libyen, l'Algérie conforte la voie du dialogue en s'exposant à un retour de manivelle si sa «réunion décisive» venait à subir le même revers que les pourparlers de Skhirat.

Deux gouvernements rivaux qui ne veulent pas d'une gouvernance d'union nationale, l'organisation DAECH de plus en plus puissante pendant que les dissensions de nature tribales exacerbées ont conduit le peuple vers l'impasse. Un peuple qui survit dans des conditions sanitaires de plus en plus difficiles et qui goûte aux tortures quotidiennes du chaos au lieu de la démocratie promise par les bombardements de l'OTAN.

Face à la dégradation de la réalité libyenne, nombre de voix prétentieuses se sont tues. Des grandes puissances du nord de la Méditerranée feignent de se préoccuper davantage de la lointaine Syrie où Russes et Américains rétablissent la Guerre froide.

Le sursaut de Rome peut ainsi, dans cette conjoncture, constituer autant un piège qu'un honnête défi lancé à l'Algérie réputée pour son génie en faveur de la paix et de la stabilité. Gageons cependant qu'Alger surmontera l'épreuve si l'ONU maintient son soutien et sa confiance.

N. M.



IL SERA ORGANISÉ LE 3 DÉCEMBRE PROCHAIN PAR LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Concours pour recruter 4 325 employés dans les corps communs

LE MINISTÈRE de l'Education nationale vient d'annoncer l'organisation, le 3 décembre prochain, d'un concours de recrutement de 4 325 travailleurs dans les corps communs. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué de presse. Les directions de l'éducation ont entamé, cependant, l'opération de réception des dossiers des candidats.

Un délai de 15 jours, à partir de la diffusion du communiqué, est donné aux postulants afin de déposer leurs dossiers. Ce concours concernera les ingénieurs, les techniciens et les administratifs, et ce, en parallèle au concours de recrutement des directeurs et des censeurs administratifs. Cette fois-ci, le département de Benghebrit a pris, selon le document, toutes les dispositions et a mis en place une série de mesures dans le but d'éviter «les dépassements administratifs et bureaucratiques qui peuvent survenir au niveau local», lit-on dans le communiqué.

Un total de 704 postes est concerné par le premier concours. Il concernera, selon le même document, la catégorie des corps communs, les ingénieurs en informatique et en statistiques, les techniciens en statistiques, les agents administratifs et documentalistes.

Le ministère de l'Education nationale a précisé que le dossier déposé par les candidats doit contenir, en plus des documents administratifs et de santé, un document attestant le règlement de la situation vis-à-vis du service national, une copie du casier judiciaire en cours de validité, une attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité et un autre certificat attestant la période de travail dans le cadre du dispositif d'insertion sociale et professionnelle pour les titulaires de diplômes.

Le dossier doit être accompagné, aussi, d'un formulaire téléchargé et imprimé sur le site de la direction de la Fonction publique. Pour ce qui est des mesures prises afin d'assurer le bon déroulement du concours et éviter tout dépassement, notamment au niveau local, le ministère de tutelle a exigé de remettre aux candidats un document sur lequel l'on note toutes les attestations et certificats fournis et remis par le concerné au niveau de la direction de l'éducation des wilayas, dans un délai de 15 jours, à compter de la date de publication du concours. Le document remis aux candidats contient également la date et le lieu de l'entrevue et les délais de recours.

En parallèle, le ministère de l'Education a ouvert un deuxième concours pour le recrutement de 3 726 postes de censeurs et conseillers de l'éducation dont 1 299 postes de censeurs et 871 postes de censeurs-adjoints, 666 postes de conseillers d'orientation et 888 postes d'attachés de laboratoires.

Lynda Louifi

INSCRITE DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA

Modernisation du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou

Au grand bonheur des patients, le CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou se modernise à l'heure actuelle d'une manière spectaculaire. L'expansion des structures hospitalières et leur modernisation sont dictées, sans doute, par le besoin urgent de pallier l'annulation du projet de construction d'un CHU dont l'implantation était prévue à Oued-Falli.

Quoi qu'il en soit, la visite, hier, de certaines structures du CHU par le Pr Abbas Djiri en compagnie de la presse, à l'exemple du Centre de transfusion sanguine, du service des urgences, a été une preuve de leur modernisation, notamment en ce qui concerne les équipements lesquels relèvent d'une technologie de pointe. C'est le cas du scanner du bloc des urgences du service postopératoire où les médecins urgentistes peuvent effectuer toutes les radios nécessaires pour diagnostiquer le mal. Ainsi par exemple, l'accident vasculaire cérébral (AVC) ischémique ne constitue point à présent un cas éminemment dangereux comme autrefois, pour peu que la victime arrive au CHU dans les temps, soit 6 heures après l'attaque. En effet, avec le scanner aux multiples fonctionnalités, les médecins spécialistes peuvent intervenir à temps pour sauver le patient. D'ailleurs, le Pr Djiri a révélé que dans un passé très récent, deux victimes d'un AVC ischémique ont été traitées et sauvées sans difficulté. Au pavillon de transfusion sanguine, le nouvel appareil de prélèvement sanguin permet à un seul donneur de satisfaire une dizaine de personnes dans le besoin de sang, alors qu'autrefois, c'était le contraire, c'est-à-dire 10 donneurs de sang pour le patient receveur. Le document remis à la presse par le service de communication du CHU donne cette lecture : en matière d'infrastructures, le CHU connaît une extension avec la création d'un nouveau service d'hématologie B de 18 lits, ce qui permettra d'augmenter la capacité de prise en charge des malades atteints de pathologies aigües liées au sang. Le projet de réalisation de ce service, d'un coût de 7.000.000,00 DA, a été réceptionné et est actuellement en instance de lancement. Le service de médecine légale, dont le coût est de 13.000.000,00 DA, est opérationnel. Le document mentionne également le lancement d'un centre de désintoxication avec ses équipements pour la prise en charge des sujets en proie à la toxicomanie. Ce projet, d'un coût de 130.000.000,00 DA, sera lancé d'ici à la fin de l'année en cours. Le service de psychiatrie a connu également d'importants travaux de rénovation. Cette rénovation décidée pour une meilleure prise en charge des patients souffrant de troubles psychiatriques est d'un coût de 10.000.000,00 DA. S'agissant de l'hôpital de jour, lequel suscite beaucoup d'espoir, qui est composé d'un R+7, il est en plein chantier.

Le coût de réalisation est de 130.000.000,00 DA. Cet hôpital de jour est dôté d'un service psychiatrique, d'urgences cardiologiques, d'un service de gastroentérologie, d'un service thrombolyse, d'un service de médecine interne, d'une urgence de néonatologie, d'un service de néonatologie et d'un laboratoire d'immunologie. Toujours au chapitre innovation, il est prévu la réalisation d'un pavillon des urgences d'un montant de 400.000.000,00 DA. Le bâtiment sera implanté à l'intérieur du CHU. Le terrain d'assiette devant l'accueillir est d'une superficie de 2. 400 M2. Cependant toutes ces innovations et rénovations suffiront-elles pour répondre aux besoins de tous les patients de la wilaya de Tizi-Ouzou ?. Le Pr Abbas Djiri a souligné dans un point de presse que dans le cadre du programme d'action pour désengorger et diminuer la pression sur le CHU, il a été décidé de doter les polycliniques de certains services spécialisés et de personnels compétents. «Notre objectif, souligne le DG, est d'aller vers une diminution des consultations médicales au niveau de ce CHU puisque le malade trouvera satisfaction au niveau des polycliniques».

Par ailleurs, le conférencier a abordé certains aspects et réalités liés aux fonctionnalités de ses services. Vu son statut de CHU, de toutes les wilayas du pays des patients sont évacués vers l'hôpital de Tizi-Ouzou. Ce qui n'est pas pour faciliter la tâche aux blouses blanches y exerçant. A titre indicatif, le pavillon des urgences de chirurgie, qui est de 16 lits, a enregistré au courant du premier semestre 2015 pas moins de 2 431 admissions.

Le pavillon de urgences de médecine a connu pour la même la période 3 034 admissions. Le pavillon des urgences en pédiatrie 1 862, soit un total de 7 337 admissions. Les consultations d'urgence pour les trois pavillons réunis sont au nombre de 56. 045 pour la même période donnée (premier semestre). Le nombre de décès est de 145. Le Pr Abbas Djiri a tenu à indiquer que ces décès ne sont pas en relation directe avec la prise en charge médicale du CHU, « car bien souvent, les malades décédés au sein de nos structures, nous les recevions comme moribonds ». C'est le cas des blessés graves et des malades sur le point de mourir », a précisé le conférencier.

Leur admission au CHU repose surtout sur le besoin de constater et d'enregistrer légalement leur décès. «S'agissant de malades dont l'entière prise en charge médicale est assurée par nos services, le nombre de décès est très insignifiant», a explicité le DG. A la question de savoir si la ville de Tizi-Ouzou est dans le besoin d'un nouveau CHU, le Pr Abbas Djiri a répondu qu'il n'est pas de « ma compétence de dicter le besoin ou non de la construction d'un CHU ».

S. T.

AGRICULTURE

Mise en œuvre en 2016 d'une feuille de route pour développer la filière apicole

L'APICULTURE est pratiquée dans de nombreuses et vastes régions de l'Algérie ; toutefois, en raison de l'exploitation insuffisante, elle n'arrive pas à satisfaire les besoins locaux, pour cela, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a indiqué que son secteur allait mettre en œuvre, dès 2016, une feuille de route pour développer la filière apicole, visant essentiellement l'amélioration de la productivité et l'élaboration des normes de qualité du miel d'Algérie.

«Cette feuille de route permettra de consolider les efforts consentis dans le développement de la filière et définir notre vision future concernant l'amélioration de nos produits apicoles», a-t-il affirmé.

Suite à des réunions de concertation avec les différentes organisations et associations professionnelles, le ministère a désigné des groupes de réflexion chargés de faire des propositions portant sur l'amélioration de la productivité et de la qualité du miel dans la perspective d'exporter vers le marché international.

Parmi ces axes, M. Ferroukhi a cité la création d'un laboratoire d'analyse et de contrôle de la qualité et l'élaboration de normes et paramètres afin de faire connaître le miel d'Algérie.

Le ministre a soutenu que l'apiculture avait connu un développement important durant ces 15 dernières années aussi bien en quantité de production qu'en nombre d'apiculteurs professionnel qui dépasse 30.000 professionnels.

La production nationale du miel a atteint environ 56 000 quintaux cette année, en baisse par rapport à 2014 (59.000 quintaux), l'objectif étant d'arriver à 100 000 quintaux d'ici à 2020.

A cette récolte, s'ajoutent d'autres produits de la ruche comme la gelée royale, la propolis, le pollen, la cire et le venin d'abeille qui servent aussi pour la production de produits cosmétiques.

Les apiculteurs imputent la baisse de la récolte aux effets des changements climatiques perceptibles à travers un décalage de saisons et le prolongement de la période de froid qui perturbe la floraison et ne favorisant pas la remontée du nectar.

Ces professionnels relèvent également l'utilisation par les agriculteurs des pesticides dans des vergers où sont posées les ruches.

L'utilisation des pesticides est l'une des raisons de la baisse des rendements constatés ces dernières années. «Pourtant, l'agriculteur doit comprendre que les abeilles contribuent à hauteur de 40 % au rendement de son verger», affirme Ahmed Lâamour, apiculteur depuis 45 ans à Constantine.

Pour améliorer la production, le ministre a demandé aux apiculteurs potentiels d'investir dans la mise en valeur des parcours de la transhumance et l'augmentation de la plantation d'arbres à haute valeur ajoutée comme l'eucalyptus, le jujubier et le caroubier.

Il a aussi exhorté les professionnels à promouvoir le miel local à travers la multiplication des foires et expositions, des journées scientifiques et des visites au profit du grand public afin de connaître le produit national.

R. A.

ALORS QUE DE NOMBREUX ENFANTS KIDNAPPÉS ONT ÉTÉ TUÉS

Amine, l'heureux dénouement

Le dénouement heureux de l'histoire du petit Amine de Dely Brahim, retrouvé hier à El Mohammadia après près de deux semaines passées loin de ses parents, relance le débat sur ces cas d'innocents ciblés par des kidnappeurs mus pour certains du seul besoin sadique de nuire ou d'assouvir de bas instincts et pour d'autres la quête d'argent qui leur fait perdre la tête.

Selon les informations diffusées hier, l'un des auteurs du rapt d'Amine serait lié d'amitié avec le père de l'enfant et aurait même été vu, selon ce qui a été diffusé, prendre part à la marche de solidarité organisée par les habitants de la localité et les amis de la famille. Si pour ce cas l'ami du père se trouve l'instigateur, dans d'autres ce sont le voisin, le cousin ou encore un proche parent si ce n'est l'un des parents.

Tant de raisons et de mobiles qui désormais font que le phénomène d'enlèvement d'enfants cacherait un mal social. Ces quatre dernières années plusieurs cas d'enfants kidnappés font les unes des médias.

D'autres cas d'innocentes victimes, issues pour nombre d'entre elles de couches sociales peu favorisées, ont malheureusement connu des issues tragiques et même horribles pour certaines.

L'histoire récente du corps du petit garçon découvert, à la fin du mois de septembre dernier, déchiqueté dans une forêt près d'El-Eulma dans la wilaya de Sétif a laissé perplexe. Certes peu vulgarisé, le cas du petit Abderrahim reste pour nombre de citoyens inconcevable. L'enfant âgé de trois ans avait été égorgé par son propre géniteur pour, avait-on commenté, se venger de son ex-épouse, mère de l'enfant. Cette dernière avait quelques semaines plus tôt obtenu gain de cause et se serait séparée, judiciairement, de l'époux contre son gré. Arrêté, le père aurait reconnu les faits ; il est actuellement derrière les barreaux dans l'attente de son procès.

Non loin de la ville d'El Eulma, à une cinquantaine de kilomètres, la localité de Chelghoum Laid connut quelques jours plus tôt la disparition du petit Anès du domicile de ses grands-parents à Mila, chef-lieu de la wilaya où il était en vacances. L'enfant fut retrouvé un mois plus tard gisant dans un conduit d'eaux usées à quelques encablures du foyer des ses grands-parents. Hormis les explications du procureur de la République fournies après la découverte du corps du petit garçon âgé à peine de cinq ans, rien n'a à ce jour filtré sur les circonstances réelles du drame.

D'autres cas mettant en cause des sadiques et des malfrats ont ébranlé ces cinq dernières années d'autres villes. Mahelma, Tébessa, Constantine, Ghardaïa, Tlemcen… les cas d'enfants kidnappés se comptent désormais par dizaines. Certaines histoires ont connu des fins pénibles, d'autres restent à ce jour non élucidées. C'est le cas de la petite fille de Tébessa. Elle est portée disparue depuis le jour où elle est allée faire des achats à la librairie de son quartier.

A Mahelma, en décembre 2012, la découverte dans le cimetière de Sidi Abdellah de la dépouille de la petite fille âgée alors à peine de huit ans avait jeté l'émoi au sein de toute la population de la région. Le corps frêle de la petite Chaïma avait été vidé de ses organes. Une nouvelle qui avait alors semé la panique quant à la présence d'un réseau de trafic d'organe, ce qui fut aussitôt infirmé par les autorités judiciaires. A Constantine, deux cas sont resté gravés dans la mémoire collective Ceux de Yasser et de Brahim et Haroun . Brahim, 10 ans, et Haroun, 9 ans, deux garçons enlevés devant leur immeuble à la ville nouvelle Ali-Mendjli, ont connu une fin dramatique. Leurs corps furent retrouvés trois jours après leur disparition, en mars 2013, l'un dans une valise et l'autre enveloppé dans un sac en plastique, à quelques dizaines de mètres de leurs domiciles. Les auteurs du crime, identifiés en moins de 24 heures, croupissent actuellement en prison.

Un mois plus tôt, en février 2013 à Ghardaïa, le petit Mehdi fut retrouvé égorgé. L'auteure, âgée d'une trentaine d'année était une proche parente.

Orpheline de père, le cas de Sana reste le seul ayant touché un enfant à la sortie de l'école. Sana avait été enlevée en mars 2013 à sa sortie de classe avant d'être retrouvée au fond d'un puits. L'autopsie avait alors conclu que la petite innocente avait été étranglée.

Amine B.

LIBÉRATION DU PETIT AMINE YARICHANE

L'enquête se poursuit pour l'arrestation de tous les ravisseurs

LE PROCUREUR de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs a affirmé hier que l'enquête se poursuivait pour l'arrestation de tous les membres du gang impliqués dans le rapt de l'enfant Amine Yarichane, retrouvé dans la matinée par les éléments de la Gendarmerie nationale. «L'enquête se poursuit toujours pour l'arrestation de tous les membres de la bande criminelle impliquée dans ce crime et qui réclamait une rançon à la famille de l'enfant contre sa libération », a indiqué le procureur de la République dans un communiqué. La même source a rappelé que l'enfant Amine Yarichane, enlevé le 21 octobre dernier près de son domicile sis à la cité du 11-Décembre à Dely Brahim (Alger), a été retrouvé lundi à six heures du matin. L'enfant a été retrouvé à El Mohammadia à El-Harrach dans une demeure mise sous scellés depuis des années suite à une affaire de drogue. « Il a été retrouvé avec l'un des ravisseurs, une connaissance de son père », ajoute la même source. Amine Yarichane a été récupéré « sain et sauf » par la Gendarmerie nationale après une enquête et des recherches dans lesquelles « des moyens techniques développés ont été utilisés. Les enquêteurs ont suivi la piste des amis proches de la famille qui connaissaient sa situation financière et les habitudes de l'enfant, notamment après la découverte du sac à dos scolaire de l'enfant intact déposé au seuil de sa maison. Les ravisseurs avaient exigé une rançon dont le montant n'a pas été précisé.

K. M.

EXPLICATION DE LA GENDARMERIE

L'enfant Amine récupéré à 5 heures du matin

INTERROGÉ sur l'intervention de la Gendarmerie nationale pour la libération de l'enfant Amine Yarichane, kidnappé le 21 octobre écoulé à 7 h 45' alors qu'il se rendait à son école, le colonel Abdelkagder Keroud, chef de service de communication au niveau de la 1re région militaire de Blida a tenu à apporter, en marge de l'installation du général Abdaoui Abdelhafidh en qualité de chef du commandement régional de la Gendarmerie nationale, quelques précisons concernant le rapt de l'enfant. «L'enfant Amine a été récupéré ce matin (hier) à 5 heures sain et sauf par les gendarmes enquêteurs du groupement territorial de la wilaya d'Alger». Il a ajouté : «Dès les premiers moments de dépôt de plainte et de l'annonce de la disparation de l'enfant Amine auprès de la brigade de Dely Ibrahim, une enquête a été ouverte». «cette enquête a abouti aujourd'hui à 5 heures du matin à la restitution et la récupération de l'enfant sain et sauf. L'objectif principal pour les enquêteurs de la Gendarmerie nationale était de récupérer vivant l'enfant par tous les moyens possibles et de le remettre à son milieu familial. Le deuxième objectif était le démantèlement ou l'arrestation des auteurs et leur présentation devant le parquet», a-t-il poursuivi. Le colonel s'est excusé par la suite de ne pouvoir donner plus de détails sur cette affaire, «étant donné que le procureur de la République allait donner une conférence de presse au niveau même de la brigade de gendarmerie de Chéraga», a-t-il dit.

Yazid B.

SOCIOLOGUES ET HOMMES DE RELIGION RÉAGISSENT

Il est urgent de mettre des balises aux enlèvements d'enfants

Les rapts d'enfants prennent des proportions alarmantes et semblent même se banaliser tant les mesures prises demeurent insuffisantes. Certes, les réactions entre soutien et compassion envers la douleur des proches restent intenses au moment des faits, mais encore faudrait-il faire preuve de vigilance pour parer à des situations dont certaines pourraient être évitées. Mais là, il faudrait que les acteurs en parlent et agissent.

Il est clair que les raisons d'enlèvement sont multiples et les auteurs ne sont pas forcément identifiables en amont ; ce qui est malheureusement sûr, c'est que les victimes innocentes, parfois au centre de conflits familiaux ou encore d'intérêts, sont incapables de se défendre. Et c'est justement «la raison pour laquelle il est nécessaires que le phénomène soit sérieusement pris en charge par la société, nous explique un sociologue de Constantine, qui poursuit : «Psychologue, sociologues et hommes de religion doivent agir pour mettre des balises et des garde-fous à même de minimiser le phénomène.» Abdellah Draa, enseignant à l'université de Sétif, nous explique aussi que le système éducatif n'aide pas non plus à la compréhension du phénomène. Abordant autrement le sujet il nous précise que «dans la cellule familiale on continue de négliger la discussion. Il est encore tabou de parler de viol au sein de la famille algérienne ».

Un avis partagé par Chawki Abou Souleimane, imam à la mosquée Emir-Abdelkader de Constantine. « Ce phénomène est étranger à la société algérienne qui est une société musulmane. Avant d'ajouter que « tout musulman qui nuit à son frère musulman est puni par la loi islamique». « La loi divine fait référence au kassas dans les cas de meurtre et il n'est pas inutile de se fier à la loi du Seigneur.» «La société dévie ces dernières années des préceptes de l'islam. Et c'est tout le mal qu'on récolte de ses déviations », ajoute-t-il en substance. A. B

IL MENAÇAIT SES VICTIMES À L'ARME BLANCHE

Un commerçant-violeur d'écoliers sous les verrous à Constantine

Cette semaine, un homme de 32 ans a été arrêté à Constantine par les services de sécurité sur plainte de parents d'élèves d'une école de la cité El-Guemmas dans la périphérie sud de la ville des Ponts. L'homme, marchand de friandises à proximité de l'établissement scolaire, est accusé d'avoir violé plusieurs écoliers et écolières âgés entre 7 et 8 ans. Le pot-aux-roses avait été découvert à la suite d'une plainte d'habitants de la cité qui auraient pris en flagrant délit le violeur. Ils avaient entendu des cris fusant du local du marchand avant de se rendre compte des faits par la suite. Il s'agissait d'un petit garçon de 7 ans dont le père, actuellement à l'hôpital, souffrirait d'une grave maladie. Ces habitants déposeront aussitôt une plainte avant que ne se délient les langues ; d'autres petites victimes du sadique avaient été contraintes au silence sous la menace d'une arme blanche.. A signalé qu'un sit-in a été observé par plusieurs dizaines de parents d'élèves en fin de semaine devant l'école. **A B.**

Ministère de l'habitat, de l'Urbanisme et de ville
Wilaya d'Adrar
Direction des Equipements Publics
N.F : 0002.01.01.5000.581
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N°: 29/ 2015 relatif à l'étude et suivi pour la construction de 50 classes au profit des écoles coraniques à travers la wilaya d'Adrar dans le cadre de l'opération : construction et équipement de 50 classes au profit des écoles coraniques à travers la wilaya d'Adrar (FSDRS 2014) répartie comme suit :

D'Aira d'Adrar : Commune d'Adrar - 01classe elhacen ben ali hai el mostakbal - 01classe nouvel ville sidi mohamed belakbir **Commune de Bouda** - 01classe ksar laghmara **atman ibn affan** - 01classe ksar laghmariene pres de la mosquée **Commune de Timmi** - 01classe mis en valeur ouaiana pres de la mosquée - **01classe gasbat** moulay ali pres de la mosquée

D'Aira de Fenoughil : Commune de Tamentit -01classe ouled cheikh amhmed ksar boufadi - 01classe hai 160 logements tamantit **commune de tamest** - 01classe, **ksar aghil** - 01classe almasjed alatik ksar ghramianou - **commune de fenoughil** -01classe almasjed alatik ksar bameur – 01classe moulay zaine ksar ouadgha

D'Aira de Zaouiet Kounta : Commune de Zaouiet Kounta - 01classe ksar tazoult 01classe ksar takhfifit **commune d'inzegmir** - 01classe **ksar** tiloulin **mrabtin** sidi abdellah ben jaafar - 01classe ksar titaouin lakhrase sidi bouzian

D'Aira de Reggane : Commune de Reggane - 01classe aboubaker saddik timadanin al kasba -01classe moulay abd reggani zaouiet reggani commune de sali zaouiet lahchef 01classe mouad ibn jabel (ksar tinourt)

D'Aira d'Aoulef : Commune d'Aoulef -01classe sid el abed zaouiat hainoun -01classe moslem iben Ihahdj gasbat maikhaf **Commune de timokten** - 01classe hai blad el mahdi - 01classe hai akhanous **Commune de Timokten** -01classe hai blad el mahdi - 01classe hai akhanous **Commune de Timokten** - 01classe hai blad el mahdi - 01classe hai akhanous

D'aira de tsabit : commune de tsabit -01classe mossalla bentalha - 01classe ouled moumen ouajlen

D'Aira d'Aougrout : Commune d'Aougrout - 01classe ben ayad - 01classe sidi abdellah **Commune de Metarfa** 01classe Chanba Saad Ibn Abi Ouakkas Aoulad Mahmoud - 01classe Ali Ibn Abi Taleb Sahla **Commune de Deldoul** - 01classe aourir deldoul - 01classe sahla daldoul

D'Aira de Charouine : Commune de Charouine - 01 classe ali ben abi taleb ajdir - 01classe omar ibn khatab charouin **Commune de Talmine** - 01classe omar ibn alkhatab boukazin - 01classe almasjed alatik sakia **Commune d'Ouled Aissa** - 01classe almasjed alatik guentour -01classe almasjed alatik haiha

D'Aira de Timimoun : Commune de Timimoun - 01classe ksar tala - 01classe ksar tlalet **Commune d'ouled said** - 01classe ksar aghlad - 01classe ksar ouled abdeli

D'Aira de Tinerkouk : Commune de Tinerkouk - 01classe moulay tayab zaouiet dabbagh - 01classe inhamou **Commune de ksar kaddour** 01classe sidi mansour - 01classe el masjed alatik injallou

D'Aira de Bordj Badji Mokhtar : Commune de Bordj Badji Mokhtar 01classe 20 aouet sabil salem bordj badji mokhtar - 01classe almasjed alatik ali ibn abi taleb **commune de timiaouine** 01classes almasjed alatik Timiaouine (a) - 01classes almasjed alatik Timiaouine (b)

Publié dans les quotidiens (المشوار السياسي) en date 12/04/2015 et le jeune indépendant en date du 12/04/2015et le et BOMOP du 19 au 25/04/2015.
Après l'évaluation des offres élaborée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet été attribué provisoirement à :

Bureau d'étude : B.E.T.A.U
N.I.F: 197701220004742
Montant (DA) de l'étude en TTC : 813 150.00 DA
Montant (DA) du suivi en TTC : 1 464 000.00 DA
Montant (DA) de l'offre en TTC : 2 277 150.00 DA
Délais d'étude: (01) un mois
Délais de suivi:(08) huit mois
Note Technique : 61.00 points
Observation : Offre retenue (mieux disant)

Les soumissionnaires non retenus qui souhaiteraient prendre connaissance des résultats de leurs offres, sont invités de se rapprocher du service marché de la direction des équipement publics de la wilaya d'Adrar au plus tard trois (03) jours, à compter de la date de la première publication du présent avis, conformément à l'article 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse en langue nationale et française auprès ou le BOMOP au près de l'autorité compétente (commission des marchés de wilaya d'Adrar), et ce Conformément à l'article 114 du décret N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 03/11/2015 / ANEP N° 351 299**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville

Direction de l'Urbanisme et de
L'Architecture et de la Construction
Avenue COLONEL CHABOU BP n°05 Béchar
NIF n°08017201084

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°[illegible]2015

N° du l'opération : NF 5.721.3.262.108.07.01
INTITULE D'OPERATION : AMENAGEMENT NOUVEAU POLE UNIVERSITAIRE
PROJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ENTRES PRINCIPALE ET SECONDAIRE AU POLE UNIVERSITAIRE ROUTE LAHMAR BECHAR

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offre national restreint pour **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ENTRES PRINCIPALE ET SECONDAIRE AU POLE UNIVERSITAIRE ROUTE LAHMAR BECHAR**

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées à la catégorie II et plus activité principale bâtiment, peuvent retirer les cahiers des charges contre le paiement des frais de reproduction 4 000 DA TTC auprès du bureau d'étude **BENKHADDA CHEIKH SIS 52 CITE AISSAT IDIR BECHAR**
N° tel 05.52.95.69.00

PRESENTATION DE L'OFFRE : (conformément à l'article n°03 de la note aux soumissionnaires)

1. L'offre technique dans un pli fermé anonyme et ne porte que la mention « offre technique » qui se compose de :
 - Déclaration à souscrire ; signée ; cachetée et datée
 - Déclaration de probité ; signée ; cachetée et datée
 - Le cahier des prescriptions spéciales ;
 - Le devis descriptif ;
 - L'original du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité (moins au égal a trois mois ;
 - La copie des Statuts de l'entreprise ; (SARL, EURL, SNC) ;
 - La copie de l'état des références professionnelles (le soumissionnaire doit présenter attestation de bonne exécution)
 - La copie de l'état des moyens humains de l'entreprise avec déclaration annuelle des salaries année en cour (liste des personnelles déclarée par CNASAT) ;
 - La copie de l'état des moyens matériels de l'entreprise destinée spécifiquement au projet (validité année en cours justifié cartes grise et assurances + PV du huissier)
 - La copie du certificat de qualification professionnelle valide trois(03) derniers année (catégorie II et plus activité principale bâtiment);
 - La copie du registre de commerce en cours de validité ;
 - La copie la carte d'identification fiscale ;
 - L'original de l'extrait de rôle en cours de validité (moins ou égale a trois(03) mois
 - Les copies des bilans des trois (03) dernières années certifiées par le commissaire aux comptes (2012-2013-2014)
 - Les copies des attestations d'affiliation et de mises à jour (CASNOS, CNAS, CACOBATPH) ;
 - La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrés par les services de registres de commerces relatif au siège social de la société ou Personne morale concernée année en cours ;
 - Planning des travaux (délai de réalisation)
2. l'offre financière : dans un pli fermé, anonyme et ne porte que la mention « offre financière » qui se compose de :
 - la lettre de soumission signée ; cachetée et datée
 - le bordereau des prix unitaires signée ; cachetée et datée
 - le devis quantitatif et estimatif signée ; cachetée et datée

La date limite des dépôts des offres est fixée à Vingt et un (21) jours à midi dernier jour du dépôt des offres.

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité et doivent parvenir sous double enveloppes anonyme, adressées au Directeur de l'Urbanisme et de la construction de la wilaya de Béchar et portant la mention « soumission à ne pas ouvrir » « Avis d'appel d'offres national restreint » **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ENTRES PRINCIPALE ET SECONDAIRE AU POLE UNIVERSITAIRE ROUTE LAHMAR BECHAR**

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BECHAR
Avenue COLONEL CHABOU Bp n°05 Béchar
NIF n°08017201084

L'ouverture des plis sera effectuée en présence des soumissionnaires (selon la capacité d'accueil de la salle de réunion), le jour correspondant à la date limite des dépôts des offres à 14h00 qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidé avec les week-ends ou jours fériés

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois(03) mois + vingt et un (21) jours à compter de la date de la soumission.

Le Jeune Indépendant **du 03/11/2015 / ANEP N° 351 555**

Vers un Islam aux lendemains qui chantent

Si l'on applique cette définition au Panislamisme, il faudra le définir, n'en déplaise à ses zélateurs, comme l'idéologie selon laquelle l'Islam est un mouvement politique visant à constituer les musulmans à leur tour une entité politique indépendante.

Par *Cheïkh Tahar Badaoui*



De la sorte, l'Islam en tant que religion, au lieu d'être ouvert au monde entier, se trouvera fermé aux non musulmans, cantonné à un peuple et une région délimités et se transformera en un mouvement politique qui, quelque forme qu'il prenne, sera l'ennemi naturel de toutes les autres appartenances ethniques et nationalitaires.

Ces conséquences naturelles d'une mauvaise compréhension de l'Islam marquent de leur empreinte l'ensemble des mouvements islamistes contemporains : ils sont tous devenus des mouvements nationalistes au lieu d'être religieux, politiques au lieu d'être spirituels et " jahilis" au lieu d'être islamiques. Ces mouvements ont en à leur " actif" la division de la communauté islamique en sectes et en partis antagonistes, à programmes souvent contradictoires par rapport non seulement aux concepts modernes de développement mais encore plus, aux principes élémentaires fondant la Nation Musulmane qui se veut libre, noble, juste, unie et prospère.

Cette idéologie trouve sa source dans le judaïsme, qui a pénétré l'Islam par le truchement des « israiliyat ». On sait en effet qu'à la différence de l'Islam, le judaïsme est une religion nationale: c'est la religion des juifs. En effet, Yahveh est dans l'ancien Testament, le Dieu des juifs, et ne doivent que tardivement dans les derniers livres (Isaïe, Daniel et Yalachie) le Dieu de tous les hommes. Ce caractère ethnique ou national du judaïsme se manifeste notamment dans le fait qu'il est extrêmement difficile, si l'on n'est pas né de mère juive, d'adopter la religion juive, tandis qu'il suffit pour devenir musulman, de prononcer la profession de foi musulmane.

De l'aube de l'Islam jusqu'à nos jours, il s'est trouvé des musulmans qui n'ont pas assimilé cette différence de fond entre les deux religions. On le vit apparaître dès les premières conquêtes réalisées sous le Califat du vertueux Omar, que Dieu agrée son âme, quand certains musulmans de Médine voulurent imposer le paiement de la capitation (jizya) à tous les peuples conquis non arabes, y compris à ceux d'entre eux qui s'étaient convertis à l'Islam, faisant prévaloir l'appartenance ethnique sur l'appartenance religieuse. Comprenant parfaitement la vocation universelle de l'islam, Omar le justicier, rejeta ce point de vue et affirma que la capitation ne pouvait qu'être imposée aux non musulmans, arabe ou non. Malheureusement, cette juste compréhension de l'Islam fut remise en cause peu après sa mort …

Cette fausse conception de l'Islam n'a cessé de ternir la belle image de celui-ci vis-à-vis des non musulmans, et de donner un coup fatal à l'union des musulmans depuis l'aube de l'Islam jusqu'à nos jours . . . il va falloir d'ores et déjà réfléchir de nouveau quant à redonner à l'Islam son caractère universel. Comment ?

2°) DE LA NOTION DE CALIF UNIVERSEL EN ISLAM

Outre les moyens déjà signalés- unité de la foi pour tous, de l'orientation dans la célébration de l'office, du lieu de rencontre lors du pèlerinage universel etc. …, l'Islam dispose, pour atteindre le stade de l'universalisme, d'une institution toute particulière: celle du calife universel.

Le prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, se déclarait envoyé par Dieu à la totalité des gens (humains et génies) et reste le dernier des messagers jusqu'à la fin des temps. Le Saint Coran précise cette vérité en ces termes: " Non, Mohammed n'est le père d'aucun homme d'entre vous, mais le messager de Dieu Et le Sceau des prophètes. " (Ste les coalisés/V.40). Quant à l'universalité de sa mission, le coran énonce noblement « Et nous ne t'avons envoyé que comme annonciateur et avertisseur pour la totalité des gens. Mais la plupart des gens ne savent pas ». (Ste Saba / V.28).

Par gens, il faut comprendre qu'il s'agit à la fois des hommes et des génies. Nous ne croyons pas devoir suivre certains exégètes modernes qui prétendent nonobstant le témoignage formel du Saint Coran et de la Sounna, mettre en doute l'existence des génies. Nous possédons, au surplus, un nombre prodigieux de témoignages dignes de foi concernant toutes sortes d'être, de phénomènes, d'apparitions concrètes demeurées inexplicables par le seul moyen de notre science moderne, uniquement attachée à ce qui est d'ordre purement matériel. Il existe toute une littérature concernant la nature des génies (djinns), leurs diverses catégories, leur relations avec les humains, leur pouvoir étonnant de se transformer en toutes sortes d'êtres ou d'objets etc. … parmi les djinns, les démons, issus de Satan; il existe des êtres foncièrement pervers incarnant la révolte impie contre Dieu. Ils se signalent par leur emprise néfaste sur les humains. D'autres génies, par contre, sont de vrais croyants qui ont fait preuve de soumission à Dieu et d'obéissance au prophète Mohammed qui est également leur messager de Dieu au même titre que les humains. A l'inverse des anges, créés de la lumière, les génies sont tirés d'un feu subtil. A l'instar des humains, les djinns sont divisés en toutes sortes de confession religieuses; il en est de croyants et de mécréants, de vertueux et de pervers.

A ce propos, le saint Coran explique le phénomène de la mission du prophète aux djinns que voici : " Rappelle-toi quand nous inspirâmes à un groupe de génies de se rendre auprès de toi pour entendre réciter le Coran. Une fois en ta présence : Ecoutons dirent-ils. Quand la récitation fut achevée, ils retournèrent auprès des leurs, s'employant à les convertir. Ô notre peuple ! Disaient-ils, nous avons entendu réciter une Ecriture divine révélée après Moïse et qui confirme les Ecritures passées : elle mène tout droit à la vérité, faisant suivre la voie du salut. O notre peuple ! Répondez à l'envoyé de Dieu, vous conviant à la foi et croyez en lui : Dieu vous absoudra, en retour, de vos péchés et vous épargnera de cruels tourments. Ceux qui ne répondent pas à l'appel de Dieu, transmis à son sujet ne sauraient défier sur terre ni n'auraient d'allié contre lui. Ceux là sont manifestement dans l'erreur" (Ste Al Ahkaf /V 29 à 32).

L'enseignement du prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, aussi bien pour les humains que pour les génies abolit toutes les inégalités de races et de classes. De son vivant, le prophète exerça lui même tous les pouvoirs: spirituels, temporels et autres au sein de la communauté qu'il avait organisé en un Etat, doté de tous ses organismes. Ce cumul des pouvoirs passa en héritage, après sa mort, à ses successeurs, au pouvoir étatique, avec cette différence que ces derniers n'étaient pas des prophètes, donc ils ne pouvaient recevoir de révélation divine.

Le Prophète a toujours insisté sur la nécessité d'une vie communautaire et il est allé jusqu'à dire que " celui qui meurt sans connaitre son calife (Imam) meurt dans le paganisme". Il a également insisté sur l'unité au sein de la communauté musulmane disant que celui qui s'en sépare va en enfer".

C'est ainsi que le calife hérita du prophète l'exercice du double pouvoir, spirituel temporel : comme le prophète, il dirigeait la célébration des offices à la mosquée et exerçait les fonctions de chef d'état dans les affaires temporelles.

On reconnaissait le prophète en lui prêtant le serment d'allégeance (baiah) ou contrat d'obéissance; on prêta serment aux califes lors de l'élection. La base de l'organisation étatique est un contrat passé entre le dirigeant et les dirigés. En pratique, ce sont les personnages les plus représentatifs du peuple qui prêtent le serment. Cette investiture sous forme de contrat, implique de la résiliation du contrat, donc d'une déposition, par décision des mêmes hauts personnages.

C'est en sa qualité d'envoyé de Dieu que le prophète commandait sa communauté; la loi qu'il a promulguée et laissée à la postérité est également d'inspiration divine. Pour ses successeurs, la souveraineté de Dieu continue d'exister comme une réalité dans les domaines de leur ressort: ils sont les successeurs de l'envoyé de Dieu : mais ils n'ont pas la possibilité de recevoir les révélations divines, donc leurs pouvoirs en matière de législation restent restreints: ils ne peuvent pas abroger les lois établies ou les directives énoncées par le prophète au nom de Dieu; cependant ils peuvent non seulement interpréter ces lois, mais aussi légiférer dans le cas où il n'existe aucune disposition législative du Coran ou de la Sunna(traditions de prophète) pour résoudre un problème posé. Le Prophète stimulait cet esprit d'initiative en ces termes éloquents : " Suivez mes traditions et, après moi, celles des califes bien dirigés."

En d'autres termes, le calife ne peut pas être un despote, au moins en ce qui concerne la loi: il est un chef constitutionnel, et sujet de la loi du pays autant que n'importe quel citoyen. Les traditions, créées par le prophète lui-même ont voulu que le chef de l'état musulman ne fut pas au dessus de la loi: l'histoire montre que les califes furent toujours cités devant les tribunaux du pays par les plus humbles des sujets, par les non musulmans mêmes, depuis le califat d'Abou Bakr que Dieu agrée son âme jusqu'à nos jours.

A notre époque le califat universel n'existe plus, dans le monde musulman. Mais les masses n'y aspirent pas moins. Déjà leur existence indépendante est en cours de reconquête fragmentaire. Avant de restaurer l'institution d'un califat universel qui reste le souhait fervent de tous les musulmans de la planète, il se peut que l'on se serve, afin d'éviter rivalités et susceptibilités régionales, mutatis mutandis, (en changeant ce qui doit être changé), de formules utilisées déjà du temps de prophète, salut Divin sur lui, à savoir: un conseil de califat où siégeraient à tour de rôle et pendant un mandat déterminé, les chefs de tous les Etats Musulmans … ●●● **(À SUIVRE)**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, sis à la cité des 1100 logements – Wilaya de BOUIRA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation ouverte N° 006 / 2015, relatif à la réalisation d'un programme de logements publics locatifs, qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

Programme Quinquennal 2010 – 2014 (3250 logements)

Opération	Entreprise et numéro d'identificatio n fiscale (NIF)	Note technique	Lot	Montant de l'offre	Montant de l'offre après correction	Délai	Observations
Projet 50 / 3250 Logements Publics Locatifs à RIDANE	SARL SERA Numéro d'Identification Fiscale 000510029009651	27,75 Points	Lot : RAR en TCE y compris VRD	Montant total : 133 552 544,34 DA • Partie Logements 120 509 914,16 DA • Partie VRD 13 042 630,18 DA	Montant total : 133 812 169,19 DA • Partie Logements 120 544 839,01 DA • Partie VRD 13 267 330,18 DA	24 mois	Offre Retenue

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA – Cité 1100 logements, Wilaya de BOUIRA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La Commission des marchés de la Wilaya est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 03/11/2015 / ANEP N° 351 296

WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 408015000033094

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 16/2015

Conformément l'article 49 du décret présidentiel N° :10-236 modifié et complété et suite à l'appel d'offres restreint N° : 16/2015 lancé dans le quotidien EL mowatin et Le jeune indépendant du 14/04/2015 portant sur :

Projet : Réalisation de trois sections aéroportuaires

Lot 01 : réalisation d'une section aéroportuaire à Takhamelt ILLIZI
Lot 02 : réalisation d'une section aéroportuaire à Tiska DJANET
Lot 03 : réalisation d'une section aéroportuaire à Zerzaitine IN AMENAS

La direction des travaux publics de la wilaya d'Illizi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à cet appel d'offres que les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières sont les suivants :

Lots	Entreprise	Montant de l'offre en TTC (DA)	Note Tech./100	Délais (mois)	Offre finan
Lot 01	OUAOUNE AMINA NIF298733010012343	8 107 052.62	73.33	12	Moins disant
Lot 02	Infructueux				
Lot 03	TEBAOUI AHMED NIF799533010017818	9 808 464.04	81.66	06	Moins disant

Et conformément à l'article **114** du décret présidentiel n° :10-236modifié et complété les soumissionnaires qui conteste ce choix pourront introduire leurs recours dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution de cet avis sur la presse, auprès de la commission de wilaya d'Illizi, en cas ou le dixième jour coïncide avec une journée de repos ledit délai sera prorogé au jour ouvrable suivant.
Aussi les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la direction des travaux publics de la wilaya d'Illizi pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres technique et financière et ceci dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis

Le Jeune Indépendant du 03/11/2015 / ANEP N° 351 514

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00















LES LÉGISLATIVES TURQUES PORTENT L'AKP AU POUVOIR

Le président Erdogan conforté par la moitié des électeurs

Le parti du président islamo-conservateur Recep Tayyip Erdogan a remporté haut-la-main les élections législatives de dimanche en Turquie et réussi, contre tous les pronostics, son pari de reprendre la majorité absolue qu'il avait perdue il y a cinq mois.

Sur la base de la quasi-totalité des bulletins dépouillés, le Parti de la justice et du développement (AKP) a recueilli 49,2% des suffrages et raflé 316 des 550 sièges de députés, ont annoncé les chaînes NTV et CNN-Türk.
Ce résultat sonne comme une revanche éclatante pour le pprésident Erdogan, 61 ans. Le 7 juin, son parti avait perdu le contrôle total qu'il exerçait depuis treize ans sur le Parlement et remisé son rêve d'instaurer une «super-présidence» à sa main dans le pays.
L'homme fort du pays avait toutefois reconvoqué des élections anticipées, persuadé de pouvoir renverser les résultats. «Aujourd'hui est un jour de victoire», s'est réjoui le Premier ministre sortant et chef de l'AKP, Ahmet Davutoglu, dans son fief de Konya (centre). «Aujourd'hui il n'y a pas de perdants mais que des gagnants», a-t-il toutefois ajouté en tendant la main à ses rivaux.
Autre surprise de la soirée, le Parti démocratique des peuples (HDP, pro-kurde), qui avait fait son entrée triomphale au Parlement en juin dernier, n'y a sauvé sa place que d'extrême justesse. Avec un score de 10,4% au niveau national, il a tout juste franchi le seuil nécessaire pour être représenté sur les bancs. Cette incertitude a



provoqué de brefs affrontements en soirée entre forces de l'ordre et jeunes militants kurdes à Diyarbakir, la grande ville du sud-est à majorité kurde de la Turquie.
Plusieurs dizaines de manifestants ont tiré des coups de feu en l'air et érigé des barricades de pneus enflammés devant le siège local du HDP. «Si le HDP reste sous les 10%, ce sera la guerre», a lancé l'un d'eux. La police a dispersé la foule avec des gaz lacrymogènes et des canons à eau.
Selon les résultats partiels, le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate) arrivait en deuxième place avec 24,5% des voix, suivi du Parti de l'action nationaliste (MHP, droite) avec près de 12%, tous deux en fort recul par rapport à juin.
La quasi-totalité des sondages avant le scrutin ne créditaient l'AKP que de 40 à 43% des intentions de vote, un score insuffisant pour gouverner seul. «Je suis complètement effondré mais ces résultats signifient que le peuple s'accommode très bien de la situation actuelle», a réagi Sevim, un étudiant en droit de l'université d'Istanbul. «Le peuple a le gouvernement qu'il mérite».
«La peur de l'instabilité en Turquie, ajoutée à la stratégie d'Erdogan se posant en 'homme fort qui peut vous protéger' l'ont emporté», a pour sa part commenté l'analyste Soner Cagaptay, du Washington Institute, sur son compte Twitter.
Dans un climat de tensions marqué par la reprise du conflit kurde et la menace djihadiste venue de Syrie, Erdogan et Davutoglu se sont posés en seuls garants de l'unité et de la sécurité du pays sur le thème «l'AKP ou le chaos».
«Cette élection était nécessaire à cause du résultat incertain du scrutin du 7 juin», a encore plaidé dimanche le président Erdogan en votant en famille à Istanbul. «Il est évident combien la stabilité est importante pour notre pays», a-t-il ajouté.
Depuis l'élection du 7 juin, le climat politique s'est considérablement alourdi en Turquie.
En juillet, le conflit armé qui oppose depuis 1984 les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) aux forces de sécurité turques a repris dans le sud-est à majorité kurde du pays, et enterré le fragile processus de paix engagé il y a trois ans.
«La violence du PKK semble avoir beaucoup coûté au HDP et porté Erdogan à la victoire», a regretté l'ancien député CHP Aykan Erdemir.
L'attaque suicide perpétrée il y a trois semaines à Ankara par deux kamikazes proches du groupe Etat islamique (EI), qui a fait 102 morts, a en outre ravivé dans le pays la peur de la violence djihadiste venue de Syrie.
Cette dégradation de la situation sécuritaire inquiète de plus en plus les alliés occidentaux d'Ankara, à commencer par l'Union européenne (UE), confrontée à un flux croissant de réfugiés, pour l'essentiel syriens, en provenance de la Turquie.

M. K. et agences

LE PARLEMENT IRAKIEN OPPOSE UN NIET CATÉGORIQUE

Les réformes du Premier ministre al Abadi stoppées net



LE PARLEMENT IRAKIEN a voté hier une résolution interdisant au gouvernement de mettre en œuvre des réformes politiques sans son accord préalable, avec l'objectif de restreindre la capacité d'action du Premier ministre Haïdar al Abadi, selon des députés.
Le chef du gouvernement a lancé en août dernier une vaste campagne de lutte contre la corruption et la mauvaise gestion des administrations, ordonnant la réduction du nombre de postes gouvernementaux ou la baisse du traitement des fonctionnaires. Ces mesures ont été dénoncées par le parlement comme autant de violations de la Constitution.
«Nous avions prévenu la semaine dernière dans notre lettre à Abadi que ses prises de décisions unilatérales touchaient à leur fin. En vertu de cette résolution, le Premier ministre n'a plus d'autorité absolue», a déclaré un élu souhaitant rester anonyme.
Une soixantaine de députés membres de la coalition de l'Etat de droit, au pouvoir en Irak, ont menacé mardi dernier de retirer leur soutien au programme de réformes porté par le Premier ministre s'il ne répondait pas d'ici vendredi à leur volonté d'être davantage consultés.
La plupart de ces députés sont des fidèles de l'ancien Premier ministre Nour al Maliki, critiqué pour sa gestion autoritaire du pays lorsqu'il était au pouvoir (2006-2014).
Pour Wassiq al Hachimi, président du Groupe irakien d'études stratégiques, la question de la survie politique d'Abadi se pose désormais. «Je pense que l'initiative du Parlement aujourd'hui est un test. La prochaine étape sera probablement le retrait de la confiance à Abadi», dit-il.
«Des objections croissantes émanant du Parlement contre sa manière de diriger l'Etat et une douloureuse pénurie d'argent finiront par aboutir à une confrontation entre le Premier ministre et son propre parti», ajoute cet analyste.
Certaines réformes annoncées par Haïdar al Abadi ont été mises en œuvre tandis que d'autres sont restées à l'état de projet. Les trois postes de vice-président, qui devaient être supprimés, ont ainsi été maintenus.
Au moment de son accession au pouvoir en septembre 2014, Haïdar al Abadi était considéré comme capable de bâtir des ponts et de réduire les divisions entre chiites, communauté dont il est issu, sunnites et Kurdes, divisions qui s'étaient fortement accentuées pendant les mandats de son prédécesseur.
Mais de hauts responsables se sont plaints ces derniers temps de ne pas avoir été consultés sur ses projets de réformes, qu'ils n'ont appris que par la presse. «Le Parlement refuse que quiconque, y compris le gouvernement, n'outrepasse son autorité», a déclaré un député. «La résolution a été adoptée à l'unanimité et impose que toute décision soit validée par le Parlement».

R. I.

Europe

UN NOMBRE RECORD DE MIGRANTS AU MOIS D'OCTOBRE

Un nombre record de 218.394 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe par la mer au cours du mois d'octobre, soit environ le même nombre que pour l'ensemble de l'année 2014, a déclaré hier le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. En septembre, 172.843 arrivées avaient été enregistrées, a précisé Adrian Edwards, porte-parole du HCR. «Cela représente le nombre le plus élevé à ce jour pour une période d'un mois», a-t-il ajouté. Le HCR estime que 219.000 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe par la mer en 2014.

Yémen

LES SOLDATS ÉMIRATIS VEULENT BRISER LE SIÈGE DE TAËZ

Des dizaines de véhicules blindés des Emirats arabes unis, pays le plus impliqué dans l'agression anti-Houthis au Yémen avec l'Arabie saoudite, sont arrivés à Taëz pour briser le siège de cette ville du sud-ouest, ont rapporté hier des sources militaires et des journaux du Golfe. Le quotidien Gulf News a affirmé que des véhicules militaires avaient été vus en train d'entrer à Taëz par l'ouest et que des chars de combat, des véhicules blindés et des munitions avaient été livrés à la «Résistance populaire» qui combat les Houthis et leurs alliés, des unités restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Azerbaïdjan

VICTOIRE DU PARTI PRÉSIDENTIEL AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le parti du président azerbaïdjanais, Ilham Aliev, a remporté haut la main les élections législatives d'avant-hier, boycottées par l'opposition et les observateurs internationaux. Selon les résultats annoncés par le président de la commission électorale, Yeni Azerbaidjan (Nouvel Azerbaidjan) a remporté au moins 70 des 125 sièges parlementaires et les formations favorables au gouvernement ont décroché pratiquement tous les autres.

Dixit

«L'avion était en excellent état technique. Nous excluons une défaillance technique ou une erreur de pilotage. La seule cause possible est une action extérieure».
Alexandre Smirnov, un dirigeant de la compagnie aérienne Metrojet, dont l'avion s'est écrasé samedi en Egypte.

«Tout porte à croire que dès le début de la catastrophe, l'équipage a perdu le contrôle total. L'avion était incontrôlable, il ne volait pas mais tombait, et le passage d'une situation de vol à une situation de chute s'explique apparemment par le fait que l'avion a subi un dégât conséquent de sa structure».
Alexandre Smirnov.

«Nous sommes certains que nos appareils sont en bon état de marche et que le niveau de nos pilotes correspond aux standards internationaux, voire plus».
Oxana Golovina, la porte-parole de Metrojet.

LE TRANSFERT DE SPÉCIALITÉS MÉDICALES VERS LES POLYCLINIQUES RENDRA AUX HÔPITAUX LEUR VOCATION SCIENTIFIQUE

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a estimé mardi à Alger que le transfert de spécialités médicales vers les polycliniques de proximité rendra progressivement aux centres hospitalo-universitaires (CHU) leur vocation scientifique. Lors d'une visite de travail et d'inspection à des polycliniques dans les communes d'El-Mouradia et d'EL-Madania et à l'hôpital Drid Hocine, M. Boudiaf a souligné que «la stratégie adoptée par le ministère vise à relancer la recherche scientifique dans les CHU en transférant progressivement leurs spécialités médicales vers les polycliniques». Le ministre a indiqué que le malade se dirige «généralement» vers les hôpitaux pour les soins alors que les polycliniques de proximité disposent des mêmes services requis dont les différentes spécialités. Il a ajouté que les établissements de santé de proximité offrent presque toutes les prestations assurées par les hôpitaux. «Il est nécessaire, a-t-il dit, pour les patients de se soigner au niveau de ces établissements de proximité pour soulager les hôpitaux et leur rendre leur mission de formation et de recherche». M. Boudiaf a donné à cette occasion des instructions aux équipes médicales exerçant aux niveau des polycliniques Mustapha Nekache et Tahar Medahdah à El-Madania pour doter ces établissements des spécialités nécessaires en vue de convaincre les malades. Concernant le fonctionnement des pharmacies des hôpitaux, le ministre a indiqué qu'un système informatique a été mis en place à cet effet mais «n'est pas encore utilisé comme il se doit», a-t-il dit. Il a ajouté dans le même contexte que la gestion des pharmacies des hôpitaux «sera unifiée en adoptant une stratégie organisée en matière de stockage et de distribution pour éviter la péremption des médicaments». Par ailleurs, le ministre a rappelé que quelque 85 postes de pharmaciens ont été créés en 2015 au niveau national, soit 2 à 3 pharmaciens par wilaya. A l'hôpital Drid Hocine, M. Boudiaf a donné des instructions pour la construction d'un nouveau pavillon après la fermeture d'un pavillon qui menace ruine

Le rôle de l'éducation sanitaire dans l'amélioration de la qualité de vie des malades chroniques souligné par les spécialistes

Le rôle de l'éducation sanitaire dans l'amélioration de la qualité de vie des malades chroniques, a été souligné à Alger par les participants au séminaire international sur l'amélioration de la qualité de vie.



L'éducation sanitaire aide le malade à bien se prendre en charge et à améliorer la qualité de vie notamment des maladies chroniques, a souligné dans ce sens Mustpaha Sekkai, coordonnateur au service de chirurgie dentaire au centre hospitalier universitaire (CHU) Mustapha Pacha, lors de cette rencontre organisée par l'association scientifique paramédicale. Il a insisté sur l'introduction de l'éducation sanitaire dans la formation pédagogique des sciences médicales et du corps paramédical. Il a également plaidé pour la mise en place d'un protocole unifié de soins, l'élargissement de la formation et l'actualisation des données pour améliorer les soins à travers le territoire national. De son côté, Mohamed Tezaoui du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), a évoqué les obstacles qui entravent la profession dont la surcharge par rapport aux moyens disponibles citant à titre d'exemple le service de chimiothérapie qui accueille 120 patients par jour avec un personnel réduit. Il a appelé au renforcement de ces services notamment par le personnel paramédical en vue d'améliorer les prestations, saluant les efforts consentis par les corps médical et paramédical pour une meilleure prise en charge des malades. Pour sa part, le président de l'association scientifique paramédicale, Mahdjoub Benali, s'est félicité de l'intérêt qu'accordent les différents établissements de santé à la formation continue qui est «primordiale», a-t-il dit, pour la carrière professionnelle de chaque

SCLÉROSE EN PLAQUE

La commission scientifique a donné son accord sur l'utilisation de deux nouveaux médicaments

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a affirmé à Alger que la commission scientifique en charge de la sclérose en plaques a donné son accord sur l'utilisation de deux nouveaux médicaments destinés aux traitements de cette maladie. La commission spécialisée a donné son accord sur l'utilisation de deux nouveaux traitements cependant le laboratoire assurant la production n'a pas encore procédé à leur inscription au niveau de la direction de la pharmacie au ministère a indiqué M. Boudiaf qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation lors d'une session plénière. Le ministre a expliqué que l'introduction de nouveaux médicaments dans la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques est subordonnée à leur inscription au niveau de la direction de la pharmacie au ministère et la délivrance d'une autorisation de commercialisation. Ces mesures sont applicables à tous les médicaments qu'ils soient localement produits ou importés, a-t-il poursuivi. S'agissant de la création d'un centre ou institut privé pour la prise en charge de la sclérose en plaques, M. Boudiaf a assuré qu'il n' y avait nécessité. Plusieurs services au niveau des CHU prodiguent des soins aux personnes présentant cette pathologie telle la médecine interne et la neurologie. Il a, par ailleurs, évoqué la création de pôles régionaux spécialisés en cardiologie et néphrologie en plus de centres d'excellence de haut niveau d'autant plus, a-t-il souligné, que l'Algérie enregistre une forte prévalence de certaines maladies non transmissibles d'où la nécessité d'une prise en charge optimale. Le ministre est également revenu sur le rôle du laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques qui a obtenu les certifications de l'OMS. Ce laboratoire, a-t-il rappelé, au retrait du marché mondial de nombreux médicaments pour leurs effets secondaires nocifs.

Rendez-vous scientifique

Séminaire régional sur la médecine du travail le 28 octobre à Mascara

L'inspection régionale du travail d'Oran organisera un séminaire régional sur la médecine du travail le 28 octobre à l'université de Mascara, a-t-on appris de l'inspecteur régional du travail.

Cette rencontre, qui se tiendra en coordination avec le laboratoire du droit du travail et de l'emploi relevant de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Mostaganem, est inscrite dans le cadre de la sensibilisation sur l'importance de la santé physique et mentale des travailleurs et son impact sur l'accroissement des capacités productives, a indiqué Mohamed Bendib.

Des participants des wilayas d'Oran, Mascara, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Ain Témouchent débattront, lors de cette rencontre, du rôle du médecin du travail dans l'entreprise, de celui de l'inspecteur du travail et de l'engagement de l'entreprise dans ce domaine, entre autres.

Les travaux de cette rencontre s'articuleront, selon M. Bendib autour du cadre légal de la médecine du travail, des prérogatives de l'inspection du travail dans ce domaine, de la contribution du médecin du travail dans la prévention des risques professionnels et du rôle du médecin du travail dans l'entreprise.

-Congrès annuel de l'AOPA les 30 et 31 octobre à Alger

Le congrès annuel de l'Association des Ophtalmologistes privés Algériens (AOPA) se tiendra les 30 et 31 octobre à Alger, a-t-on appris auprès de l'association.

Le congrès sera précédé le 29 octobre par des ateliers de formation et de perfectionnement aux nouvelles techniques d'exploration ou d'intervention. Les travaux du congrès se tiendront à l'hôtel Sheraton. Ils comprendront notamment des conférences sur les traitements modernes de la cataracte, de la chirurgie réfractive, du kératocône, et du glaucome.

Les conférences thématiques seront animées par d'éminents spécialistes venus d'Europe, de Turquie, du Maghreb et des ophtalmologistes Algériens de renom.

Par ailleurs des mises au point seront faites sur l'Ophtalmopathie Basedowienne, de l'inflammation et des nouvelles techniques d'exploration, a ajouté l'AOPA qui est présidée par le Dr. BoualemChachoua.

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger

- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger

- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger

-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif

-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger

-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à- Constantine

-XXVIIème Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

PUBLICITÉ

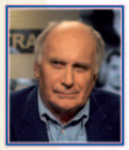
Hommages



Cheikh Moulay Touhami (1954-2015), le regretté Cheikh Moulay Touhami Ghitaoui est un notable d'Adrar. Il a fondé, en 1990, une zaouïa et une école coranique. Désigné, en 1998, membre du Haut conseil islamique et, en 2001, membre du secrétariat général de l'association nationale des zaouïas, il a présidé en 2010 l'association nationale des notables et sages, puis l'association des Ouléma algériens.



Jean Lacouture (1921-2015), écrivain, biographe engagé et journaliste anticolonialiste.
« Tenter d'écrire l'histoire instantanée entraîne beaucoup d'erreurs. C'est dans la correction de ces erreurs que consiste l'exercice responsable de ce métier.»



François Maspero (1932-2015), éditeur, libraire et écrivain.
«Je n'ai jamais eu une grille de lecture théorique des textes que j'ai publiés, j'ai seulement eu la chance de voir des dizaines d'auteurs et même de lecteurs venir à moi de directions multiples, au gré de mes curiosités et d'une certaine vision de l'histoire et des sociétés dont ils étaient porteurs, et surtout d'espoirs qui pouvaient coïncider de près ou de loin avec les miens.»



Chantal Lefèvre (1946-2015), psychologue clinicienne, elle géra l'imprimerie Mauguin, la plus ancienne d'Algérie, située à la place des Mûriers (place Etout), à Blida. Elle fut aussi éditrice et libraire. Son savoir-faire et son professionnalisme ont fait d'elle une femme de culture d'exception et incontournable dans le sillage de l'édition.



L'abbé Berenguer (1915-1996), né à Remchi dans l'Ouest algérien. Il a pris fait et cause pour l'indépendance de l'Algérie. Il a été envoyé par le FLN pour le représenter en Amérique latine.

Programme

d'animation culturelle de l'ANEP

Vendredi 30 octobre
Hommage à Cheikh Moulay Touhami (notable et homme de religion).
14h30-16h : Débat, *Touat, histoire, espace et société* par Khedidja Aït Hammouda (architecte, Université d'Adrar), Houtia Mohammed (historien, Université d'Adrar), Yasmine Terki (architecte, directrice du Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre de Timimoun).
16h-17h : *Les Mémoires de Hadj Ahmed Bey* par le professeur Djilali Sari, sociologue et auteur, Université d'Alger.

Samedi 31 octobre
13h30-15h : *Crises et conflits actuels*, débat avec Pascal Boniface, géopolitologue, fondateur et directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (France).
15h- 16h : *Hommage à l'éditrice et libraire Chantal Lefèvre (Imprimerie Mauguin, Blida)* ;
16h- 17h : *Nouvelles générations d'écrivains algériens* par Mohamed Rafik Taïbi, Amel Bouchareb, Aïcha Gueham. Modérateur: Mohamed Abdoun (auteur et journaliste).
17h-18h : *Apprentissage et éloge de la lecture* par Malika Greffou, pédagogue. (Public : bibliothécaires, professionnels du livre).
Modérateur : Sid Ali Sekhri (consultant ANEP).

Dimanche 1er novembre
13h30-15h : *Expériences dans l'écriture du récit* : Souhila Amirat (auteure) ; Soraya Medjbeur-Benyelles (auteure).
Modératrice : Asia Baz, directrice des Editions ANEP.
15h- 16h30 : *Acteurs et écriture de l'Histoire* par Abdelmadjid Merdaci, Fouad Soufi (historiens), Abderrahmane Berrouane et Mohamed-Larbi Madaci (auteurs et moudjahids).

Lundi 2 novembre
14h- 15h30 : *Hommage à François Maspero, le libraire, l'écrivain et le militant* par Alain Gresh (président de l'Association des journalistes spécialisés sur le Maghreb et le Moyen-Orient, journaliste au *Monde diplomatique* et auteur) : Sid Ali Sekhri (libraire).
Modératrice : Aïcha Kassoul (universitaire et critique littéraire).
16h- 17h : *Hommage à Jean Lacouture* par Ahmed Cheniki, critique littéraire (Université de Annaba).
17h15- 18h30 : *Hommage à la Palestine.* Débat avec l'écrivain Waciny Laredj, «Palestine, choses vues », et les Palestiniens Raid Nedjm (universitaire et poète) et Ouday Chatat (médecin et poète).

Mardi 3 novembre
15h30-17h : *Tempête sur le grand Moyen-Orient. En route pour un nouvel ordre mondial ?* par Michel Raimbaud, ancien ambassadeur et auteur.

Mercredi 4 novembre
15h- 16h30 : *Culture de la République arabe sahraouie démocratique*. Récital poétique avec les poètes Nena Lebat Errashid et Hamdi Aïlaladaf.

Jeudi 5 novembre
16h 30-17h 30 : *Hommage à l'abbé Berenguer* par Henri Teissier (ex-archevêque d'Alger) et Ammar Belkhodja (historien).
Modérateur : Mohamed Yahiaoui (documentariste)

Vendredi 6 novembre
15h- 17h : *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent* par Jean Ziegler.

Clôture

Les communications se dérouleront à la Salle des conférences de la direction générale de la Safex, Pins-Maritimes, sauf la rencontre avec Jean Ziegler qui se tiendra à la salle El Djazaïer (Safex).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (HANDI-BASKET)

L'Algérie bat l'Egypte 67 à 58

LA SÉLECTION algérienne masculines de basketball sur fauteuil roulant a battu l'Egypte 67 à 58 (14-14), (14-14), (19-20) et (20-10) dimanche soir à la salle de Staoueli pour le compte de la 2e journée du championnat d'Afrique des nations de handi-basket (messieurs et dames) qui se déroule à Alger (31 octobre-7 novembre).
C'est le second succès pour les Verts après celui décroché samedi face à Afrique du Sud 64 à 57 (11-15), (7 -14), (25-18) et (21-10), samedi.
Ce match face aux Egyptiens a été palpitant de bout en bout. Après une entame de rencontre difficile, mes joueurs ont quand même gardé leur concentration pour gagner. Demain on aura une autre mission compliquée devant des Marocains plus frais car ils n'ont joué qu'un seul match depuis le début du tournoi», a déclaré le sélectionneur algérien, Lahcene Tagmi.
Dans les autres rencontres de la journée, le Maroc s'est imposé devant le Nigeria (59-52), alors que l'Afrique du Sud a largement dominé la Libye 103 à 28.
Six sélections masculines et quatre féminines, représentant six pays se disputeront à Alger les deux billets qualificatifs pour les jeux Paralympiques 2016 de Rio.

MONDIAL-2015 DE RUGBY

Dan Carter des All Blacks élu meilleur joueur du monde

L'OUVREUR des All Blacks Dan Carter a été élu pour la troisième fois de sa carrière meilleur joueur de l'année, dimanche à Londres. Carter, âgé de 33 ans, avait déjà reçu en 2005 et 2012 cette distinction décernée depuis 2001 par World Rugby, l'organe suprême de jeu, après un vote d'un panel de juges présidé cette année par l'Australien John Eales. L'ouvreur rejoint au rang des triples récompensés son coéquipier et capitaine, le flanker Richie McCaw (2006, 2009, 2010).
Pour sa 112e et ultime sélection samedi à Twickenham, Carter a inscrit 19 points lors de la victoire de son équipe face à l'Australie (34-17), dont un drop libérateur de 40 m à 10 minutes du coup de sifflet final.
Une belle revanche pour l'ouvreur, qui avait été absent de la phase finale du Mondial-2011 en Nouvelle-Zélande, également remporté par ses coéquipiers All Blacks, en raison d'une blessure à l'aine. Si les observateurs et la presse, y compris en Nouvelle-Zélande, le disaient déclinant, Carter a survolé les derniers matches de la Coupe du monde.

LE KÉNYAN BIWOTT REMPORTE LE MARATHON DE NEW YORK

LE KÉNYAN Stanley Biwott a remporté dimanche le prestigieux marathon de New York avec un chrono de 2h10 min 34 sec.
Biwott, 29 ans, a devancé son compatriote Geoffery Kamworor, 2e, et l'Ethiopien Lelisa Desisa, 3e, tandis que le tenant du titre et favori, le Kényan Wilson Kipsang, a dû se contenter de la 4e place.
Dans l'épreuve féminine, la Kenyane Mary Keitany a réussi un impressionnant cavalier seul pour confirmer, avec brio, son succès de 2014. Elle a devancé les Ethiopiennes Aselefech Mergia, 2e, et Tigist Tufa, qui l'avait battue à Londres en avril, 3e.

APS

RALLYE RAID INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

Coup d'envoi de la première étape à Alger

Le coup d'envoi de la 1re édition du Rallye Raid international d'Algérie, «Challenge sahari», a été donné hier devant l'esplanade du complexe Riadh El Feth (Alger) en présence 142 pilotes et co-pilotes, de 14 pays dont L'Algérie.



Les ministres de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat Amar Ghoul, ainsi que le directeur général de la Protection Civile, le colonel Mutapha Lahbiri, le DG de Sonatrach Amine Mazouzi, le directeur de la sécurité publique du commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Djamel Zeghida et le wali d'Alger Abdlekader Zoukh ont assisté au départ de cette course. «Après une longue absence, notamment pendant la décennie noire, l'Algérie renoue avec ce grand évènement international, sachant qu'elle compte parmi les pionniers en la matière» a indiqué le ministre de l'intérieur et des collectivités locales Noureddine Bedoui, rappelant au passage le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour montrer «l'intérêt que porte l'Etat algérien à ce Rallye Raid».
L'Algérie a engagé 6 véhicules de type 4x4 et 6 motos dans le «Rallye Raid», ainsi que 21 motos et 7 voitures dans le «Rallye de régularité» (messieurs / dames), et enfin 4 véhicules dans la formule «Chrono».
«Outre l'aspect sportif et touristique, cette compétition entend sensibiliser
les conducteurs sur les dangers de la route « a indiqué, pour sa part le président de la Fédération algérienne des Sports mécaniques (FASM) Chihab Baloul.
Treize pays étrangers participent à cette compétition : Italie, Libye, Espagne, Belgique, Qatar, France, Emirats arabes unis, Allemagne, Jordanie, Pays-Bas, République tchèque, Autriche et Norvège.
La course est prévue en six étapes, entre Alger et Laghouat, sur une distance globale de 1770 km, dont 1210 km sur piste et 560 km sur asphalte.

PROGRAMME DU «CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL», DU 2 AU 7 NOVEMBRE :
2 novembre : coup d'envoi de la 1re étape : Alger - Laghouat (380 km/ asphalte et piste)
3 novembre : coup d'envoi de la 2e étape : Laghouat - El Ménea (360 km/piste)
4 novembre : coup d'envoi de la 3e étape : El Ménea - Timimoun (250 km/piste)
5 novembre : coup d'envoi de la 4e étape : Timimoun - El-Abiodh Sidi Chikh (250 m/piste)
6 novembre : coup d'envoi de la 5e étape : El-Abiodh Sidi Chikh - Laghouat (250 km)
7 novembre : coup d'envoi de la 6e étape : Laghouat - Alger (380 km/asphalte)
8 novembre : visite touristique et cérémonie de clôture.

R.S.

TOURNOI INTERNATIONAL DE HANDBALL « BABAHOUN » DU 11 AU 14 NOVEMBRE

Huit équipes féminines présentes

IL ÉTAIT inscrit sur les tablettes de la Fédération algérienne de handball pour qu'il se déroule chaque année mais depuis près d'une décennie, le tournoi Sarah Babahoun est devenu irrégulier pour la raison principale, à savoir l'absence de moyens de prise en charge.
En effet, ce tournoi qui est dédié à la mémoire de la regrettée internationale décédée en 1974 à l'âge de 20 ans elle aurait eu 61 ans si aujourd'hui sera organisée la semaine prochaine à Oran dans la période allant du 11 au 14 novembre.
Excellente handballeuse qui a fait les beaux jours de la petite balle algérienne et oranaise, Babahoun
était issue de la FASSU au lycée technique de jeunes filles d'Oran. Elle prenait part aux matches dans la semaine contre des équipes d'autres lycées et le week-end, elle jouait avec son équipe dans le championnat national.
A 19 ans, la redoutable handballeuse de Mostaganem fut atteinte d'une maladie et hospitalisée en urgence. Elle décède quelques jours plus tard, mettant en émoi toute une région qui l'adorait.
Pour revenir au tournoi international de handball féminin dédié à sa mémoire, la LRHB d'Oran qui l'organise en collaboration avec la DJS d'Oran, a opté pour la salle omnisports « Hachemi Hantaz » de Trouville à Oran pour abriter les rencontres.
Huit équipes, selon le programme que nous avons reçu sont invitées à prendre part à cette manifestation. Il s'agit des équipes nationales d'Egypte, de la Tunisie et d'Algérie, du GS Pétroliers, du HBC El-Biar et des trois élections régionales (Est, Centre et Ouest du pays).
En marge de ce tournoi très attendu, les organisateurs ont prévu des visites aux alentours de la ville d'Oran vers des sites pittoresques et historiques ainsi que des soirées d'animation pour l'ensemble des délégation présentes à ce tournoi international féminin.

Said Lacète

TITOU SOUAD (SAINT-ETIENNE) FAIT ENCORE PARLER D'ELLE

La 6e journée du championnat de France de N1 a été marquée par l'incroyable performance réalisée par l'internationale algérienne Souad Titou, qui, en déplacement avec son équipe Entente Handball Loire Sud 42 (Saint-Etienne) à Antibes, est revenue avec un score de parité de 23 partout.
Notre arrière internationale a inscrit la bagatelle de 13 buts dont 7 sur jet des sept mètres tous réussis. 13 buts sur les 23 de son équipe, cela démontre toute la classe de l'Algérienne qui évolue avec Najah Souli (1 but) dans le même club. Un nul qui permet au club stéphanois de se positionner à la 6e place à 6 points du leader Plan de Cuques.
L'autre internationale algérienne Amina Boudjellal qui évolue à Bergerac a inscrit 5 buts ce week-end face à la formation de Toulouse. S. L.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2015 : ES SÉTIF - MO BÉJAÏA (1-0)

L'Entente enrichit son palmarès

C'est enfin chose faite pour l'Entente de Sétif qui vient d'enrichir son palmarès par le seul trophée qui manquait à sa très belle vitrine à savoir la Supercoupe d'Algérie.



Une consécration arrachée à l'issue de petite mais précieuse victoire acquise devant une coriace formation du MO Béjaia, loin d'avoir démérité. Un seul petit but de Belameiri, qui a tout son pesant d'or inscrit dans les dernières minutes de la partie, a fait la différence, mettant fin ainsi au signe indien dans cette compétition de prestige puisque mettant aux prises le champion en titre sortant l'ESS et le vainqueur de la coupe d'Algérie, le MOB. Belameiri a été certes le héros de cette finale qui coïncide avec cette date historique du 1er Novembre, mais force est de reconnaître que si l'Entente a encore une fois perpétué la tradition, elle le doit aussi au coaching gagnant de Kheireddine Madoui sur la belle pelouse du stade Hamlaoui loin d'avoir fait le plein. L'Entente a su attendre son moment pour porter son coup fatal devant les Crabes du MO Béjaïa qui s'en voudront longtemps d'avoir raté une belle occasion de prendre l'avantage au score après le penalty raté de Zerdab à la 49'. Le tournant du match en fait pour les Ententistes qui ont enfin goûter aux joies du seul trophée qui leur manquait, faut-il le rappeler. En effet, après deux tentatives infructueuses dans cette compétition en 2007 et 2014 face respectivement au MCA et à l'USMA, l'ESS a vaincu ce dimanche le signe indien à la grande joie de son président Hammar et de ses milliers de supporters qui ont toujours cru en leur équipe et ses capacités à vouloir et pouvoir relever cet autre défi. L'Aigle sétifien était encore une fois au rendez-vous en puisant dans ses ressources et son légendaire second souffle pour écrire une autre belle page de son histoire. Une belle consécration quelle que soit sa valeur car venue au bon moment pour renforcer davantage les liens d'un effectif qui est passé par des moments de doute après son élimination de la dernière Ligue des champions. Et c'est de bon augure pour ce qui va venir d'autant que l'équipe de Madoui reste sur une bonne courbe en championnat. En somme, mission accomplie pour les protégés de Madoui, même si en face le MOB n'a pas démérité et pouvait prétendre à mieux. Ce dimanche 1er novembre les dieux du stade avaient choisi l'ESS et les Mobistes ne doivent que s'en vouloir pour ne pas avoir su saisir leur chance dans cette rencontre très loin d'avoir emballé tout le monde sur le plan technique. Il faut juste remonter le fil de la rencontre et notamment la première mi-temps pour s'apercevoir que les deux gardiens n'ont pas eu à se déployer ou sortir le grand jeu. Ce n'est pour preuve qu'à une minute de la pause-citron que l'Entente a fait sortir tout le monde de sa monotonie par une première occasion orchestrée par le latéral gauche Hachi mais malheureusement mal exploité par le Malgache Amada. La seconde mi-temps fut un peu plus captivante puisque d'un côté comme de l'autre on a daigné jouer au ballon et prendre un peu plus de risque. Et ce sont justement les Crabes qui sont passés les premiers à l'action comme cette incursion de Hamzaoui qui prit de vitesse Benlamri. Ce dernier n'a pas trouvé mieux que de fauter et obliger le référé à désigner la sentence. Chargé de transformer le coup de pied de réparation, Zerdab verra son tir percuter le haut de la transversale avant de sortir. Ce fut le tournant du match pour les Crabes. C'est le moment choisi par Kheireddine Madoui pour injecter du sang neuf à son effectif. Les rentrées du feu follet Belameiri et le vieux renard Ziaya paieront par la suite. Belameiri, à partir d'une touche obtenue par Ziaya, finira par trouver la faille à la 84'. La suite, les Noir et Blanc surent la gérer avec beaucoup de métier pour laisser place à une véritable joie qui envahira dans la soirée Aïn-Fouara et toute la ville de Sid El Khier.

Sam S.

DÉCLARATIONS DES ENTRAÎNEURS

ABDELKADER AMRANI (ENT. MO BÉJAÏA) :

«Il n'était pas aisé de remporter ce match vu que plusieurs de mes joueurs étaient diminués en raison de blessures. La fatigue s'est fait ressentir en seconde période, d'autant que le terrain était un peu lourd et demandait des surcroîts d'efforts. Je regrette comme tous mes joueurs le penalty raté en début de seconde période, surtout que nous nous étions préparés pour les éventuels tirs au but, mais le football est ainsi fait, il y a des jours où rien ne réussit. Permettez-moi également de vous dire qu'à mon avis, la ville de Constantine, avec ce stade, ce terrain et les nouvelles infrastructures hôtelières récemment inaugurées, mérite d'accueillir des rencontres de l'équipe nationale».

Kheireddine Madoui (ent. ES Sétif) :

«Je suis fier de mes joueurs qui ont su réagir après la dernière défaite en championnat, mais nous aurions pu mettre au fond les occasions que nous sommes procurées.

J'ai senti les joueurs de Béjaïa un peu fatigués après la pause, ce qui m'a conduit à incorporer El Hadi Belameiri qui ne m'a pas déçu en nous offrant la victoire. Un succès que j'estime mérité et qui aura pour effet de desserrer la pression que subissaient les joueurs, tout en nous permettant d'ouvrir une nouvelle page. C'est vrai que j'ai reçu des propositions, notamment pour coacher l'équipe nationale de Libye,

MC ORAN

Le bras de fer Cavalli - dirigeants perdure

L'ENTRAÎNEUR Jean-Michel Cavalli refuse toujours de quitter la barre technique du MC Oran exigeant que la décision de son limogeage soit signifiée par le président du club, Ahmed Belhadj, après que le Conseil d'administration de cette formation de Ligue 1 algérienne de football avait mis fin à ses fonctions vendredi passé pour le remplacer par Djamel Benchadli. Cavalli a dirigé la séance d'entraînement de dimanche le plus normalement du monde, et compte faire de même au cours de celle de lundi prévue à partir de 17h00, apprend-on du club phare de l'ouest. Selon la même source, Belhadj n'a toujours pas rencontré l'ancien sélectionneur d'Algérie, alors que ce dernier a déclaré à la presse qu'il n'était pas prêt de céder son poste sans une notification officielle de la part du premier responsable du MCO. Arrivé à Oran en novembre 2014, le technicien français a réussi à terminer à la 3e place du championnat avec à la clé une qualification pour la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de football. Mais les Rouge et Blanc ont échoué, jusque-là, de refaire le même parcours cette saison. Après dix journées de championnat, le ''Mouloudia'' occupe la 15e et avant dernière place au classement avec 9 points. Outre ses résultats négatifs, Cavalli a vu ses relations avec certains dirigeants se détériorer, ce qui a précipité son limogeage.

SOUDANI : TOUCHÉ AUX ISCHIOS, INCERTAIN CONTRE LA TANZANIE

SORTI en cours de jeu vendredi à Split, l'attaquant algérien du Dinamo Zagreb risque sérieusement de déclarer forfait pour la Tanzanie.El Arbi Hillal Soudani a été remplacé dans les arrêts de jeu de la première période pour cause de blessure. Après avoir effectué des radios, il s'avère qu'il s'agit d'une élongation voir une petite déchirure au niveau des muscles ischios jambiers. Son absence est d'ores et déjà évaluée à deux semaines, ce qui fait qu'il est officiellement forfait pour le match de Champions League à l'Olympiacos et probablement pour la double confrontation face à la Tanzanie. Tout dépendra du choix du sélectionneur puisque le match de qualification aller à la coupe du monde face à la Tanzanie aura lieu dans exactement deux semaines et le match retour à Alger trois jours plus tard.

BENTALEB : TOUJOURS INDISPONIBLE

CA FAIT désormais plus de deux mois que le milieu de terrain algérien de Tottenham Nabil Bentaleb est éloigné de la compétition pour un problème à la cheville. Annoncé depuis plusieurs semaines par son entraîneur son retour sur les terrains et sans cesse reporté et ce ne sera pas non plus pour le match de ce lundi face à Aston Villa. Le jeune international a déjà raté 10 matchs avec son club et 4 avec la sélection après notamment un accident domestique. Ajouté à la pré-liste de 33 joueurs pour le match de la Tanzanie, il est fort probable qu'il ne sera pas dans le groupe définitif qui devrait être annoncé dans les prochaines heures.

TAIDER PASSEUR DÉCISIF CONTRE L'ATLANTA

DÉJÀ auteur d'un bon match la semaine dernière face à l'Inter, Saphir Taider et les siens ont remporté une victoire précieuse contre l'Atalanta sur le score de 3-0.Trois points qui permettent aux joueurs de Roberto Donadoni qui vient d'être nommé, de respirer un peu et pouvoir quitter bientôt la zone rouge. Dans un rôle plus offensif qu'en début de saison, il a bien participé à la possession de l'équipe avec une passe décisive quelque peu anodine sur le troisième but magnifique signé Brienza d'une frappe excentrée des 30 mètres .

ABDELMALEK ABBES (MC EL EULMA) : FIN DE CARRIÈRE POUR CAUSE MÉDICALE

LE MILIEU offensif du MC El Eulma (Ligue 2), Abdelmalek Abbes devra mettre fin à sa carrière après la détection d'une malformation cardiaque. Le joueur âgé de 24 ans et qui a fait le bonheur de l'équipe première d'El Eulma depuis 2012, a formé un trio d'attaque très efficace avec Ibrahim Chenihi et Walid Derrardja, avec qui il a disputé la Champions League cette saison. Le joueur, qui a été opéré du cœur à l'hôpital militaire de Ain Naadja, s'est vu signifier l'interdiction de la pratique sportive de compétition par les médecins.

UN PONT POUR CHAUVES-SOURIS CONSTRUIT AUX PAYS-BAS



A QUELQUES JOURS d'Halloween, l'inauguration de ce pont ne pouvait pas tomber mieux : la ville de Monster, aux Pays-Bas, a maintenant un pont spécial pour les chauves-souris. « L'idée, c'est que le pont serve d'abri pour quatre espèces de chauves-souris à différents moments de l'année », explique à l'AFP Bart Reuser, du cabinet d'architectes Next Architects.
Long de 25 mètres, le pont en béton a coûté 700.000 euros. Surnommé « batbridge », il comporte de nombreuses cavités dans lesquelles les mammifères ailés peuvent passer l'hiver ou se reproduire sur leur « route de vol ». Pour les journées froides, une cavité creusée sur la base du pont a été imaginée. « C'est en quelque sorte une espèce de bunker, parce qu'on s'est rendu compte que les chauves-souris se réfugiaient souvent dans des bunkers en hiver », selon Bart Reuser. Pour l'été, de profonds sillons ont été creusés sous le pont.

Croyant voir des plants de cannabis, il se retrouve coincé sur le balcon



LE CANNABIS a des vertus hallucinatoires insoupçonnées. Alors qu'il marchait tranquillement dans une rue de Saint-Malo jeudi matin vers 7h30, un adolescent de 16 ans a cru voir des plants de cannabis sur le balcon d'un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble, rapporte Le Pays Malouin. Pensant mettre la main sur la récolte, le jeune intrépide se décide alors à escalader la façade du bâtiment. Mal lui en a pris car il s'est retrouvé coincé sur le balcon, n'ayant d'autre solution que de fracturer le volet roulant de l'appartement en question.
Alertés par les voisins, les policiers n'ont pas eu beaucoup de mal à le cueillir. Son escapade s'est révélée infructueuse sur toute la ligne puisque les présumés plants de cannabis étaient en fait de simples plantes vertes… Le jeune homme sera convoqué ultérieurement devant le juge pour enfants.

Bientôt près de chez vous: chanteur mort en concert!



WHITNEY HOUSTON, Billie Holiday et Elvis Presley ont beau être morts, vous pourrez bientôt les voir en concert, grâce à un hologramme et à une technologie de plus en plus convaincante. Mais l'appétit des foules pour ces gloires disparues pose encore question.
Tout a commencé le 15 avril 2012, lorsque le rappeur américain Tupac s'est présenté sur l'une des scènes du festival Coachella, en Californie, plus de 15 ans après son décès sous les balles d'un inconnu. Deux ans plus tard, c'était au tour de Michael Jackson de revenir d'entre les morts, lors de la cérémonie des Billboard Music Awards, les trophées de la musique aux Etats-Unis. Et ces derniers mois, les choses se sont accélérées. Depuis début septembre, la société Hologram USA a annoncé, coup sur coup, une tournée de Whitney Houston, décédée en 2012, des concerts de Billie Holiday, morte en 1959, mais aussi des spectacles d'humoristes américains disparus.
Technique vieille de 150 ans
Pour Tupac Shakur et Michael Jackson, il ne s'agissait pas d'images d'archives mais d'une prestation virtuelle créée par ordinateur. La technique utilisée pour la projection était, en revanche, vieille de plus de 150 ans: une image projetée sur un film transparent.

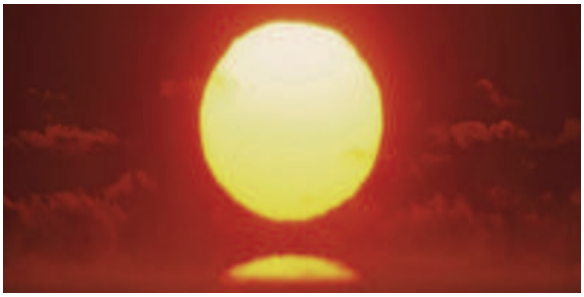
La police américaine se met au nunchaku



LE NUNCHAKU signe un retour en force. La police américaine commence en effet à former ses agents à l'usage de l'arme légendaire, popularisée par Bruce Lee dans les années 1970...
Quand son supérieur lui a annoncé une formation en maîtrise de nunchaku, l'agent Casey Day a affiché un certain scepticisme. Une arme de Bruce Lee pour maintenir l'ordre public, ce n'est pas sérieux? La petite ville d'Anderson, au nord de San Francisco, a pourtant décidé d'ajouter cette compétence au cv de ses policiers. L'agence de presse AP est allée à la rencontre de ces nouveaux disciples (voir vidéo ci-dessus).
Devant les bavures à répétition de ses agents et l'image désastreuse qu'elles renvoient auprès de la population, la police américaine prend enfin le taureau par les cornes. Localement, du moins. L'arme ancestrale s'avère en effet efficace... sans être létale. De plus en plus de départements adoptent désormais son usage, quarante ans après les prouesses cinématographiques d'un certain Bruce Lee, légende de la discipline.
L'arme permettra ainsi d'interpeller le fauteur de trouble sans risquer un dérapage fatal. Elle possède en outre deux qualités: elle peut aussi bien servir de bâton pour porter des coups que de menottes provisoires nouées autour des poignets ou des chevilles pour neutraliser le suspect dans l'attente de renforts

Le saviez-vous

LE SOLEIL PERD 4 MILLIONS DE TONNES MÉTRIQUES DE MASSE CHAQUE SECONDE !



Notre étoile dégage chaque seconde 4.289×1012 g de masse (4 millions de tonnes métriques) sous forme d'énergie. Cela semble un peu excessif et difficile à saisir, mais pas en comparant cette masse avec celle du soleil lui-même.
En effet, la masse du soleil est de 1,989 × 10^30 koit environ 2 milliards de milliards de milliards de tonnes, ce qui fait 99.86% de la masse de notre système solaire.
Cette masse dégagée ne fait perdre au soleil que seulement 1% de sa masse en 160 milliards d'années.

Nissan commence les tests de sa voiture autonome sur les routes du Japon

Nissan passe à la vitesse supérieure et commence les tests de ses prototypes de voitures autonomes Leaf en conditions réelles.

Quoi de mieux pour tester les aptitudes d'un véhicule autonome que de le plonger au coeur du trafic urbain ! D'après le site officiel du constructeur de voitures Nissan et le site Engadget, le constructeur nippon commence à déployer ses prototypes de voitures électriques intelligentes dans les rues et sur les grands axes des agglomérations de l'Empire du Soleil Levant. Une annonce qui fait suite à la permission délivrée au constructeur par les autorités japonaises à la fin de l'année 2013. Et qui confirme le coup d'envoi de la future gamme de concepts cars autonomes à habitacle transformable, les fameux véhicules IDS, annoncé lors du 44e Tokyo Motor Show.
En faisant rouler ses véhicules sur route et non sur circuit, Nissan souhaite ainsi tester en condition réelle la fonction "Piloted Drive". Celle-ci est l'une des composantes du pilotage automatique du véhicule autonome, dont une version allégée est déjà embarquée dans les voitures haut de gamme de la marque.



Rappelons que le prototype de voiture autonome de Nissan est basé sur son modèle électrique Leaf, et est développé - pour partie- en partenariat avec la NASA. Ce dernier propose deux modes de conduite, le manuel et l'hyper assisté, à l'intérieur

Les effets spéciaux aux couleurs des marques débarquent sur Snapchat

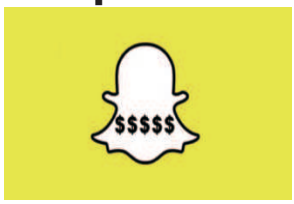
LE PETIT FANTÔME BLANC de Snapchat cherche à atteindre son objectif de 50 millions de dollars de revenus pour cette année. Pour ce faire, le réseau social ajoute une énième corde publicitaire à son arc.
Snapchat a trouvé une nouvelle façon de monétiser les millions de vidéos et photos publiées par ses utilisateurs. Et elle est très simple: offrir la possibilité d'ajouter des effets spéciaux animés aux couleurs d'un annonceur, parmi ceux déjà proposés sur l'appli. Ainsi, la société au petit fantôme blanc met à la disposition des marques un nouveau moyen d'adresser ses membres. Leur utilisation reste toutefois à la discrétion des Snapchateurs.

Snapchat cherche comment pérenniser son service

Les premiers à avoir tenté le coup, ce sont les studios de cinéma américain de la Fox qui, pour promouvoir la sortie du film sur Snoopy (The Peanuts Movie), ont imaginé une petite animation, valable uniquement pendant 24 heures sur le service. Ainsi, les utilisateurs de Snapchat ont pu ajouter à leur message de petites animations mettant en scène le célèbre chien et son fidèle compagnon, Woodstock. Selon certaines sources du site américain re/code, les campagnes seraient vendues aux alentours de 500 000 dollars pour les jours de la semaine, 550 000 dollars du vendredi au dimanche et, enfin, jusqu'à 750 000 dollars les jours de fête ou d'événements majeurs aux États-Unis.

Presque quatre milliards de vidéo vues par jour

Et si les sommes d'argent évoquées sont considérables, elles sont à mettre en perspective avec les 12 à 16 millions d'utilisateurs potentiellement atteints par chacune des campagnes. Et les statistiques d'activité de Snapchat ont, elles aussi, de quoi donner le vertige. Selon le site expandedramblings.com, entre mai et septembre 2015, Snapchat aurait enregistré près de 100 millions d'utilisateurs quotidiens,



presque 9000 photos échangées par seconde via le service, peu importe la plateforme (mobile, ordinateur) et pas loin de 4 milliards de courtes vidéos vues par jour. Ainsi, la moindre petite animation promotionnelle bien ficelée pourrait se transformer en une vraie campagne de pub virale et ce, tant sur Snapchat que sur les autres réseaux sociaux par le biais des passerelles existantes. Avec ce nouveau service de publicité mis à la disposition des annonceurs, la société Snapchat, seulement âgée de trois ans, devrait pouvoir atteindre son objectif pour 2015 : 50 millions de dollars de chiffre d'affaires. Ce qui représenterait plus de 16 fois celui de l'année dernière.

Yamaha présente son premier robot pilote

CES DERNIERS temps on entend beaucoup parler des voitures autonomes, mais quid des deux roues ? Yamaha présente la première moto pilotée par un robot, le Motobot. Dans le cadre du Toko Motor Show, Yamaha, le constructeur de moto japonais démontre tout son savoir-faire en dévoilant le premier robot capable de piloter une moto. Ce premier robot pilote humanoïde est baptisé Motobot et est capable de piloter l'engin en ligne droite.

Motobot : le robot pilote de Yamaha

On connaissait les voitures sans pilote, plusieurs grandes entreprises du domaine des nouvelles technologies et de l'automobile sont en train de développer leur projet. On sait aussi que des robots humanoïdes sont en train d'être



développés dans différents domaines. C'est un peu un mélange des 2 que dévoilait Yamaha avec son Motobot. Non, ce n'est pas un nouveau personnage de la série des Transformers, Motobot est un robot humanoïde capable de piloter une moto.
Au Tokyo Motor Show, le constructeur japonais a présenté une vidéo où l'on voit un robot chevaucher une R1, la super sportive de la marque. La moto est identique à celle que l'on retrouverait dans une concession. La seule différence est que de chaque côté les ingénieurs ont installé des petites roues car le robot ne sait pas encore se pencher pour tourner. Le robot, lui, est doté d'une intelligence artificielle et de différents capteurs. Il sait très bien synchroniser ses gestes, on le voit tirer sur l'embrayage avec sa main gauche puis passer la vitesse avec le pied gauche et accélérer de la main droite. Motobot sait garder l'équilibre et même éviter les obstacles devant lui.

Atteindre 200 km/h d'ici 2017

Dans sa configuration actuelle, le robot sait piloter à une vitesse maximale de 100 km/h en ligne droite. Il est également capable de suivre un parcours de slalom à faible vitesse. D'ici 2017, Yamaha annonçait que le robot devrait être capable de piloter sa moto sur un circuit à des vitesses atteignant 200 km/h. Avec ce projet, Yamaha compte ainsi progresser dans la robotique et dans le domaine de la télé métrie soulignait la marque.

TRISTE AUTOMNE POUR L'IPAD D'APPLE



Les ventes en volume et en valeur de la tablette ont chuté de 20% sur un an. Apple a-t-il raison de miser sur l'iPad Pro, disponible en novembre 2015, pour redresser la barre?
L'iPad décline inexorablement alors que les résultats exceptionnels d'Apple illustrent sa très forte dépendance à l'iPhone. Les ventes de la tablette tactile sont passées en-dessous du seuil symbolique des 10 millions d'exemplaires vendus sur un trimestre, de juillet à septembre 2015. En un an, la chute est sévère. Il s'est vendu 20% de moins d'iPad sur les douze derniers mois. En valeur, le chiffre d'affaires générés par les tablettes d'Apple a atteint 4,27 milliards de dollars, soit huit fois moins que les différentes versions de son iPhone (32 milliards de dollars). Même les Mac et les services proposés par Apple (Apple Care, Apple Pay) ou Mac ont fait mieux. Apple a vendu 5,7 millions d'exemplaires d'ordinateurs sur le dernier trimestre, soit 1 million de plus que lors des trois mois précédents.

Le marché mondial des tablettes est à la baisse

Maigre consolation pour Apple: le déclin constant des ventes de sa tablette est à l'image de celui de ce segment de marché qui a diminué fortement au niveau mondial depuis le début de 2015.
Les causes de cette décroissance sont connues et valent autant pour Apple que pour ses rivaux (Samsung en tête). Les consommateurs ne renouvellent pas leur équipement aussi vite que pour les smartphones.
En effet, la tablette est beaucoup moins utilisée. Et surtout, elle se partage au sein de la famille alors que chacun de ses membres ont un smartphone. Du coup, une fois qu'on en a une, on la garde.
De surcroît, Apple a lui même scié en partie la branche sur laquelle repose l'iPad depuis qu'il a rejoint avec l'iPhone 6 Plus et 6s Plus, le camp des smartphones à grand écran (5,5 pouces).

La guerre des prix pénalise Apple et ses prix élevés

Autre raison de cette décroissance des revenus générés par l'iPad: la guerre des prix sur les tablettes continue de faire rage. Les concurrents d'Apple proposent des produits à moins de 250 euros, bien moins chers que le plus abordable des iPad. Amazon va jusqu'à proposer une tablette à prix cassé à moins de 60 euros, qu'il vend aux Etats-Unis par pack de 6.
On comprend mieux pourquoi l'iPad Pro à écran plus large a tenu une large place lors de la récente Keynote d'Apple en septembre 2015. Apple mise gros sur ce produit hybride, à mi-chemin entre tablette surpuissante et PC portable de bureau ultra-léger, au risque de cannibaliser en partie les ventes de ses Macbook Air. Ce modèle sera mis en vente à partir de novembre 2015.
Les résultats des ventes d'iPad du dernier trimestre seront scrutés à la loupe par les analystes pour y déceler le moindre frémissement d'un retournement de la tendance baissière actuelle.

Questions ?
Réponses !

LA BROSSE À DENTS ÉLECTRIQUE EST-ELLE PLUS EFFICACE ?



La commercialisation de la première brosse à dents électrique, Broxodent, date de 1960. Depuis, la technologie a évolué et donne des résultats de brossage inégalés par rapport aux brosses à dents manuelles.

Brosses à dents électriques : quelle efficacité ?

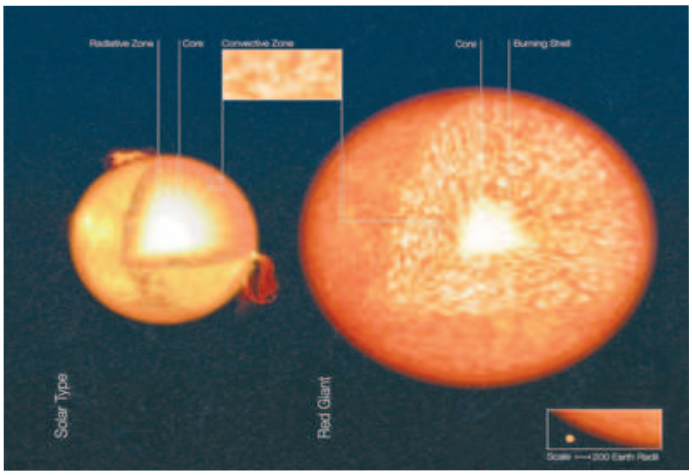
L'utilisation d'une brosse électrique permet d'éliminer trois fois plus de plaque dentaire pour le même temps de brossage, qu'une brosse manuelle.

Les inconvénients de la brosse à dent électrique

Pourtant, à peine 10,6 % de la population a choisi cette option. En fait, près d'un Français sur dix pense que l'ustensile est trop agressif pour les dents et les gencives. Il faut noter également que le prix en est dissuasif : au minimum 20 euros, contre deux euros pour une brosse simple… Et lorsque l'on choisit une brosse fonctionnant avec des piles, ce qui n'est pas le meilleur choix qualitatif, celles-ci doivent être changées régulièrement.

De puissants champs magnétiques cachés au cœur des étoiles

Une collaboration internationale d'astrophysiciens, impliquant le CEA, le CNRS et l'Université Paris-Diderot, est parvenue à déterminer la présence de forts champs magnétiques au cœur des étoiles géantes rouges qui vibrent comme le Soleil. Ces résultats permettront aux chercheurs de mieux comprendre l'évolution des étoiles où le champ magnétique joue un rôle fondamental.



Les géantes rouges sont des étoiles plus âgées et plus grosses que notre Soleil. Les mouvements convectifs agitant leurs régions externes génèrent des ondes sonores qui interagissent avec des « ondes de gravité », lesquelles pénètrent profondément dans les cœurs stellaires. De forts champs magnétiques peuvent perturber la propagation des ondes de gravité, qui restent alors piégées dans les couches internes de l'étoile selon un phénomène d'« effet de serre magnétique » (cf figure). Étudier les caractéristiques des ondes permet ainsi de reconstituer les propriétés magnétiques de l'intérieur de l'étoile. Des champs magnétiques 10 millions de fois plus intenses que sur Terre

Jusqu'à présent, les astrophysiciens ne pouvaient étudier que les champs magnétiques de la surface des étoiles et devaient recourir aux supercalculateurs pour tenter de simuler le champ magnétique interne et les comportements magnétiques sous-jacents. « Le champ magnétique interne de ces étoiles était totalement inconnu. Grâce aux mesures du satellite Kepler, nous venons d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur le comportement magnétique dans le cœur des étoiles », explique Rafael García, chercheur au service d'Astrophysique du CEA-Irfu (Saclay), qui a participé à toutes les analyses sismiques de l'étude.

Les travaux qui viennent d'être publiés dans la revue Science ont mis en évidence que le champ magnétique à l'intérieur des étoiles géantes rouges peut atteindre des valeurs 10 millions de fois plus importantes que celle du champ magnétique terrestre.

Bien qu'il s'agisse d'une technique d'observation indirecte des champs magnétiques internes, cette approche devrait à terme permettre de clore le débat animant la communauté scientifique sur l'origine des champs magnétiques intenses observés à la surface de certaines naines blanches et étoiles à neutrons, des corps stellaires qui se forment après la mort d'une étoile.

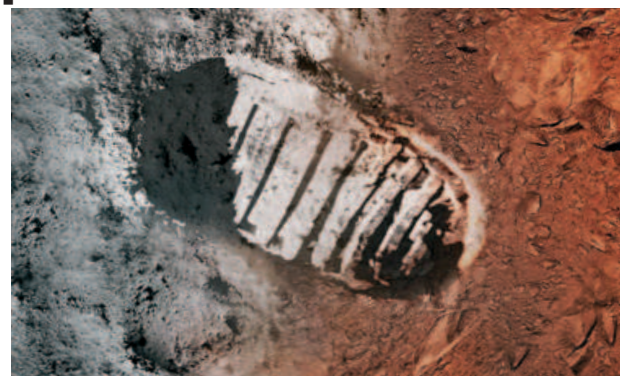
La Nasa esquisse sa mission humaine vers Mars

ALORS QUE LES PROGRAMMES d'exploration robotique de Mars et de développement d'un nouveau système de transport spatial habité battent leur plein, la Nasa travaille aussi, plus discrètement, à son grand objectif d'envoyer des Hommes sur la Planète rouge. Un rapport récemment rendu public précise, mais sans trop entrer dans les détails, comment l'agence spatiale compte s'y prendre pour le faire.

Alors que la Russie relance son rêve inachevé d'exploration humaine et robotique de la Lune, la Nasa a toujours pour objectif d'envoyer des humains sur la planète Mars dans le milieu des années 2030. Cet objectif a été relancé en 2010 par Obama qui a donné la priorité à des missions habitées vers des astéroïdes et les lunes de Mars. Phobos et Deimos pourraient en effet être utilisés pour préparer l'envoi d'un équipage international sur la Planète rouge plutôt que de faire de la Lune un tremplin vers Mars comme le voulait le président George W. Bush avec le programme Constellation.

La récente découverte de la présence d'eau salée liquide à la surface de Mars renforce l'intérêt d'envoyer des humains sur place. Certes, cette eau est très salée, non potable et éphémère mais il ne fait guère de doute qu'elle pourra être traitée pour la consommation humaine. De nombreux spécialistes s'accordent à dire que les ressources nécessaires pour vivre à la surface de Mars sont là.

C'est dans ce contexte que, début octobre, la Nasa a lancé un groupe de travail qui réfléchit à de futurs sites d'atterrissage pour une mission humaine sur la Planète rouge. L'agence spatiale a aussi récemment publié un rapport de 34 pages dans lequel elle présente brièvement son programme.



Une conquête en trois phases

Pour atteindre Mars, la Nasa prévoit trois phases. Durant la première, baptisée Earth Reliant, une série de recherches sera menée à bord de la Station spatiale internationale pour tester les technologies nécessaires à ce long voyage. Il s'agit également de mieux en comprendre les effets sur la santé des astronautes et étudier des moyens de les réduire. La Nasa profitera de cette première étape pour standardiser de nouvelles technologies prometteuses, comme l'utilisation d'imprimantes 3D, de dispositifs ISRU (In-Situ Resource Utilization, utilisation des ressources in situ) ou encore de systèmes de communication avancés.

Baptisée Proving Ground, la deuxième phase du programme verra des astronautes quitter l'orbite basse pour des séjours de plusieurs jours entre la Terre et la Lune. Les scientifiques mettront au point le matériel nécessaire permettant aux astronautes d'être complètement indépendants des ressources de la Terre. Il faudra donc imaginer de nouveaux habitats, différents de ceux de l'ISS, ainsi qu'un véritable système de support vie en boucle fermée nettement moins lourd et contraignant que celui de la Station spatiale qui nécessite des ravitaillements tous les trois mois. Dans ce scénario, la mission de capture d'un astéroïde pour l'amener à proximité de la Terre est confortée.

Enfin, la dernière étape, Earth independent, amorcera des programmes à destination de Mars. En clair, la Nasa ne s'interdit pas des missions d'explorations habitées sur les lunes de Mars, Phobos et Deimos. Les systèmes ISRU développé dans la première phase devront être capables d'utiliser les ressources de la Planète rouge pour fabriquer le carburant du retour ainsi que l'eau et l'oxygène. Enfin, les moyens de communication ne devront pas afficher un temps de latence de plus de 20 minutes pour l'envoi d'un message.

Même si les détails sont succincts, voire absents pour ce qui concerne l'architecture technologique du programme, force est de constater que « les États-Unis n'ont peut-être jamais été aussi près de donner le feu vert à l'envoi d'une mission habitée à destination de la Planète rouge », comme le souligne Charles Bolden, l'administrateur de la Nasa. Le sentiment est renforcé par le fait qu'un consensus semble émerger entre les responsables politiques et scientifiques autour d'une feuille de route et un calendrier réalistes. Néanmoins, pour y parvenir la Nasa devra dépasser plusieurs obstacles, la première échéance étant l'élection en 2016 du successeur de Barack Obama avec un changement d'orientation potentiel qui pourrait suivre.

Face à la sécheresse, la Californie va boire ses égouts

Confrontée à une sécheresse sans précédent, la Californie se prépare à un recyclage massif des eaux usées. Plusieurs projets sont en cours et la population, jusque-là réticente, se fait à cette idée.

L'idée est pour beaucoup encore un peu dure à avaler. Mais alors que la sécheresse historique se prolonge en Californie, le recyclage des eaux usées, dédaigneusement surnommé « des toilettes au verre d'eau », gagne du terrain. Le traitement d'eaux usées pour la consommation humaine n'avait jamais fait école sur la côte ouest américaine, où l'idée de boire de l'eau qui quelques heures avant se promenait dans des égouts était inenvisageable. Une initiative il y a dix ans à San Diego, tout au sud de la côte ouest, avait déclenché une levée de boucliers, avant d'être abandonnée.

Mais après quatre années d'une sécheresse brutale, les Californiens ne peuvent plus se permettre de faire les difficiles. La fonte des neiges de la Sierra Nevada, une source majeure d'eau potable dans l'État le plus peuplé du pays, est quasiment réduite à néant. L'eau importée du fleuve Colorado est de plus en plus disputée entre plusieurs États, et donc plus rare. « Tout le monde étudie maintenant le recyclage des eaux », constate George Tchobanoglous, un expert du sujet qui enseigne à l'université de California Davis. « Nous déversons dans l'océan une grande partie de ces eaux usées que nous pourrions utiliser. C'est faisable et rentable dans de grosses agglomérations côtières », comme celles de Los Angeles, Santa Barbara, etc., ajoute-t-il. D'après lui, même à San Diego, l'opinion publique est prête, car de récents sondages montrent 76 % de réactions favorables au



recyclage de l'eau à but potable, comparé à 23 % dans les années 1990.

Le recyclage d'eaux usées pour arroser des cultures ou des pelouses était déjà largement adopté en Californie, mais il s'agit ici d'aller plus loin. Dans une étude publiée l'an dernier, George Tchobanoglous estimait que d'ici 2020, les eaux recyclées devraient être à même d'approvisionner le cinquième de la population californienne, qui compte 39 millions d'habitants. La technologie, qui traite les eaux usées provenant des toilettes, douches, machines à laver le linge ou la vaisselle, est déjà utilisée au Texas, un état également confronté à d'intenses sécheresses. Les partisans de cette technologie mettent en avant l'exemple de l'usine d'épuration d'Orange County, au sud de Los Angeles, qui a ouvert en 2008 pendant une précédente sécheresse et traite 378 millions de litres quotidiennement, soit assez pour desservir 850.000 personnes.

L'eau des égouts n'est plus un déchet

Une autre installation plus petite de l'agglomération de Los Angeles, l'usine de traitement de West Basin, recycle également des eaux d'égouts pour en faire de l'eau potable ou à usage industriel. « L'eau des égouts était généralement perçue comme un déchet, mais maintenant elle est considérée comme une ressource de valeur » assure Shivaji Deshmukh, un responsable de l'usine de West Basin.

Pour mieux faire avaler la pilule aux nombreux Californiens qui se bouchent le nez à l'idée de boire de l'eau recyclée, ces usines ne fournissent pas l'eau directement au consommateur, comme c'est le cas au Texas. Elles la réinjectent d'abord dans les nappes phréatiques, d'où elles sont ensuite pompées par les agences de distribution d'eau. La qualité de filtration est toutefois la même que pour un service directement à l'utilisateur : l'eau est d'abord filtrée, puis purifiée par un procédé d'osmose inverse. Une pression est appliquée pour contrarier l'osmose naturelle de certaines particules. Enfin, des rayons ultraviolets tuent les bactéries indésirables restantes.

Le résultat donne une eau aussi pure, voire plus, que l'eau purifiée vendue en supermarché. Si pure qu'il faut lui réinjecter un peu de minéraux pour le goût et pour qu'elle n'érode pas les canalisations. Même la Nasa utilise la technologie sur la Station spatiale internationale, où des équipements spéciaux collectent l'urine et la transpiration des astronautes pour produire de l'eau pour le café ou se brosser les dents. Le coût est un facteur qui pourrait aussi contribuer à améliorer l'image des eaux usées : « l'eau en bouteille est de l'ordre de 10.000 fois plus chère sans que sa qualité soit nécessairement meilleure », affirme Ron Wildermuth, porte-parole du West Basin. « Il y a un jour ou deux cette eau, c'était un égout. Maintenant c'est une eau de la meilleure qualité qu'on puisse trouver », conclut-il en attrapant un échantillon, avant de l'avaler.

Une colonie de manchots royaux affectée par le changement climatique



METTRE EN LUMIÈRE le comportement des espèces face aux perturbations de leur environnement permet de mieux comprendre l'impact des variations du climat sur les écosystèmes. Telle est la démarche entreprise par une équipe de scientifiques qui étudie depuis le début des années 1990 une colonie de manchots royaux de l'archipel de Crozet. En croisant les données accumulées au fil de ces années, les chercheurs ont démontré que les anomalies climatiques affectant la température de l'océan dans cette partie du globe influençaient directement la survie de la colonie. Ces résultats suggèrent que l'élévation de température consécutive au réchauffement climatique pourrait contraindre le manchot royal à délaisser la région d'ici la fin du siècle.

L'archipel de Crozet, situé dans les Terres australes et antarctiques françaises, rassemble à lui seul près de 700.000 couples de manchots royaux soit plus de la moitié de la population mondiale de cet oiseau marin. Depuis plus de 20 ans, des biologistes du Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC, CNRS, université de La Rochelle), de l'Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC, CNRS, université de Strasbourg), du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE, CNRS, université de Montpellier, université Paul-Valéry Montpellier 3) et du Laboratoire d'océanographie et du climat : expérimentations et approches numériques (Locean – CNRS, UPMC, MNHN, IRD) étudient plus particulièrement une colonie de l'île de la Possession avec le soutien de l'Institut polaire français Paul-Émile Victor (IPEV).

En l'espace de 20 ans, les scientifiques ont ainsi recueilli de précieuses informations sur l'état de santé de cette colonie de 20.000 couples et celui des poussins qu'ils élèvent chaque année. En équipant chaque été jusqu'à une dizaine d'oiseaux adultes de balises Argos, les chercheurs ont également pu mesurer, durant 16 saisons de reproduction, le temps qu'ils passent à pêcher en mer, la distance parcourue et l'itinéraire emprunté afin de trouver la nourriture pour eux-mêmes et leur progéniture.

Des manchots qui passent plus de temps en mer

Certains oiseaux ont également été munis de capteurs permettant de mesurer la pression et la température de l'eau ou le nombre de poissons capturés durant chacun de leur séjour en mer. « Nous avons ainsi constaté que l'essentiel des manchots royaux partaient se nourrir vers le sud, à plusieurs centaines de kilomètres des îles Crozet jusqu'à dépasser le front polaire qui marque la frontière entre les eaux plus chaudes de l'océan Indien et les eaux froides de l'océan Antarctique plus poissonneuse », précise Charles-André Bost, ornithologue CNRS au Centre d'études biologiques de Chizé et coauteur de l'étude publiée le 27 octobre dans la revue Nature Communications. Or cette frontière n'est pas figée. Sous l'influence de deux anomalies climatiques à très grande échelle, qui réchauffent de façon transitoire la surface de l'océan, le front polaire peut être repoussé plus ou moins loin vers le sud.

En recoupant les données sur le suivi à long terme des manchots royaux de l'île de la Possession avec les variations de température de la surface de l'océan mesurées au fil des ans, l'équipe a pu établir le lien entre ces perturbations climatiques, le comportement de prédation des oiseaux et la démographie de la colonie. Lorsque les deux anomalies climatiques se conjuguent, comme ce fut le cas en 1997, les eaux froides et poissonneuses se retrouvent si éloignées de la colonie que les manchots doivent couvrir une distance deux fois plus importante avant de les atteindre. Conséquence : en passant plus de temps en mer à la recherche de nourriture les oiseaux marins mettent en péril la survie de leur progéniture. « Cette année-là, à peine 10 % des couples de la colonie sont parvenus à élever leur poussin », souligne Charles-André Bost.

Si de telles perturbations climatiques restent exceptionnelles, elles pourraient toutefois préfigurer ce que sera la norme d'ici 2100. Avec la hausse globale de la température terrestre, consécutive au réchauffement climatique, les eaux froides de l'océan Antarctique devraient s'éloigner durablement de l'archipel de Crozet. « Si les vastes colonies de manchots royaux qui s'y rassemblent pour se reproduire risquent de déserter cette localité, elles parviendront peut-être à s'adapter en privilégiant des îles plus australes comme les Kerguelen », estime le chercheur du CNRS. La disparition du manchot royal de cette partie de l'océan Indien aurait alors d'importantes répercussions tout le long de la chaîne trophique dont ce prédateur marin constitue un maillon essentiel.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tél : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (department d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 199/م.ت.ش.ع/م.ت.ع/م.ج.ا/2015

وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

- طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات.
- وبناءا على محضر الجمعية العامة المنعقدة بتاريخ 2015/09/08، تم هذا اليوم 2015/09/30 استلام مذكرة تغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية المسماة :

الجمعية الثقافية "صوت أفولاي" بجاية
المعتمدة تحت الرقم : 031
بتاريخ : 2014/09/25
المقيمة : حي جامة أوزمور بجاية
يترأسها السيد (ة) : أيت عمراوي محمد
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

Réf 106/15

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location appartement

Loue F3 csb 1er étage Clôturé. Eau + gaz

Tel : 0554.12.31.44

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél : (0553).49.32.07

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

LE JEUNE INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES ONGLES MOUS ET CASSANTS...



Ils sont cassants

C'est quoi le problème ? Soit les ongles sont trop secs, soit ils sont trop durs, soit on a des carences alimentaires.

Je fais quoi ? En période « cassante », on les garde courts. Et on évite d'avoir l'ongle nu : on porte toujours une base avec ou sans vernis. Une à deux fois par an, on fait une cure de compléments alimentaires pour ongles et cheveux.

Ils sont ramollos

C'est quoi le problème ? C'est souvent un souci génétique, mais cela peut aussi venir d'une carence en vitamines ou en sels minéraux. Ça empire si on fait le ménage avec des produits agressifs ou qu'on utilise du dissolvant avec acétone.

Je fais quoi ? Une cure de vernis durcisseur : une couche au quotidien et, tous les trois jours, on enlève tout et on recommence. Bien aussi, les gélules pour fortifier les cheveux.

Je veux garder un teint d'été



Choisissez l'arme idéale

Le petit génie du teint léger et rayonnant, c'est l'enlumineur hydratant, enrichi en pigments perlés aux pouvoirs réflecteurs. Son truc : capter et renvoyer la lumière dans le but avoué de flatter le teint, de mettre les volumes en valeur et de flouter les défauts. La bonne teinte ? Chair ! Une couleur universelle qui sait jouer avec toutes les carnations, de la plus claire à la plus foncée. Plus elle est dosée en nacres, mieux elle plus elle accroche les regards sur le dancefloor.



Faites la peau lisse

Préparez le terrain de réflexion de la nacre en exfoliant le visage en douceur : plus la peau est lisse, mieux la lumière se reflètera. Ensuite, appliquez une crème de soin hydratante.

Envisagez toutes les issues

Chauffez la matière au doigt sur le dos de la main afin qu'elle fonde parfaitement sur la peau. Appliquez la comme une crème de soin en massant bien le visage pour un résultat frais, lumineux et transparent. Vous visez plus de couvrance ? Utilisez l'enlumineur en base, avant le fond de teint, ou mélangé à celui-ci.

Traquez les points de brillance

De l'éclat, oui ! De la brillance... ah, non ! Prélevez un soupçon de poudre libre transparente avec un pinceau large et plat. Appliquez sur la zone T (front, nez, menton), par pressions, sans mouvements de balayage. Ventilez l'excès par effleurages.

Mettez la couleur au garde à vous

Avec un fard à joues translucide, en texture liquide, gel ou crème (à chauffer d'abord). Tapotez d'abord le bombé de la joue puis étirez jusqu'en haut de la pommette pour diffuser la teinte et sculpter le visage en transparence. Les couleurs qui matchent : le rose cerise pour les peaux claires, le rose rouge pour les carnations moyennes à mates et le corail pour les fans du teint doré. Terminez en fixez le résultat en vaporisant une brume d'eau minérale à 30 centimètres du visage. Laissez sécher à l'air libre pour un résultat bien fondu et parfaitement glowy.

Des rides et la peau sèche...



La peau de croco est un terrain favorable pour l'apparition des rides... la bonne nouvelle ? En traitant la sécheresse, on traite (aussi) les rides !

Le topo.

La peau sèche présente un terrain très favorable à l'apparition des rides : comme elle manque d'eau, les ridules de déshydratation apparaissent vite et les rides d'expression marquent plus que sur une peau normale. L'épiderme peut être sec de nature (mais c'est assez rare à la trentaine) ou desséché par moments. Dans les deux cas, le constat est le même : le film hydrolipidique est altéré et il manque de lipides. Du coup, il tiraille et est inconfortable.

Le défi.

Réhydrater l'épiderme pour repulper les ridules de déshydratation et éviter que des rides plus durables n'apparaissent.

Les bons actifs.

On mise sur l'acide hyaluronique : cet actif, naturellement présent dans l'épiderme, peut capter 1 000 fois son poids en eau.
Aujourd'hui, on le trouve sous deux formes : à haut poids moléculaire, la molécule est grosse et reste en surface pour repulper les ridules et faire barrière à l'évaporation de l'eau ; à bas poids moléculaire, elle est plus petite et se fixe sur les récepteurs des cellules pour booster la production d'acide hyaluronique par l'épiderme. Le must, c'est de trouver une formule qui allie les deux poids moléculaires, pour agir en surface et en profondeur.
Bon point également pour les huiles nourrissantes comme l'argan ou le germe de maïs, qui boostent la fonction barrière de la peau (pour limiter la perte en eau) et relancent la synthèse de céramides.

Boire une petite bouteille d'eau avant chaque repas accélère la perte de poids

Boire 500 ml d'eau (l'équivalent d'une petite bouteille) avant chaque repas permettait aux personnes souffrant d'obésité de perdre davantage de poids. Les résultats de cette étude devraient paraître, au mois de septembre, dans la revue Obesity.
Les scientifiques ont fait passer des tests à 84 adultes obèses pendant 12 semaines. Après leur avoir prodigué des conseils sur la gestion du poids, sur l'alimentation et les activités physiques, les chercheurs les ont séparés en deux groupes.
Le premier groupe a été invité à boire 500ml d'eau (du robinet) 30 minutes avant le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner. Pour le second groupe, une méthode complètement différente : imaginer d'avoir le ventre plein avant chaque repas sans boire d'eau.



Résultat ? Ceux qui ont suivi la méthode « eau » ont perdu en moyenne 4.3 kg au cours des 12 semaines, ce qui revient à 1.3 kg de plus que le second groupe.

Tajine de poulet

Ingredients

- 1,5 kg poulet fermier
- 2 oignons hachées
- 0.1 gr de safran en poudre
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 3 c. à soupe d'huile de tournesol
- 1/2 c. à café de gingembre en poudre
- Sel et et poivre du moulin,
- 500 g de p

Les étapes:

1) Découpez le poulet en 8 morceaux salez.
2) Cuire les morceaux du poulet dans dans une cocotte-minute en ajoutant l'huile d'olive, l'huile de tournesol, les oignons finement hachés et les épices. Ajoutez le bouillon et un peu d'eau s'il est nécessaire.
3) Cuire couvert selon le temps de cuisson recommandé pour le poulet de votre cocotte.
Ajoutez les pommes de terre, les olives et le citron confit et laisser mijoter



encore quelques minutes (le temps nécessaire pour la cuisson des pommes de terres).
4) Ajoutez un peu d'eau si la sauce fait défaut car les pommes de terre absorbent la sauce et n'oubliez pas de vérifier l'assaisonnement.
Ajoutez en fin de cuisson le persil haché.
Servir dans un plat à tajine.

gateau sec

Ingredients

- 250 g de farine de blé pâtisserie
- 100 g de sucre en poudre
- 30 g de graines de sésame grillées
- 1 c-a-thé de graines de fenouil
- 1 c-a-thé d'anis en poudre
- 1 c-a-thé de levure sèche
- 1 c-a-thé de levure chimique
- 1 oeuf
- 80 ml d'huile végétale
- 1 c-a-soupe d'eau de fleur d'oranger
- une pincée de sel
- 1 oeuf battu pour la dorure

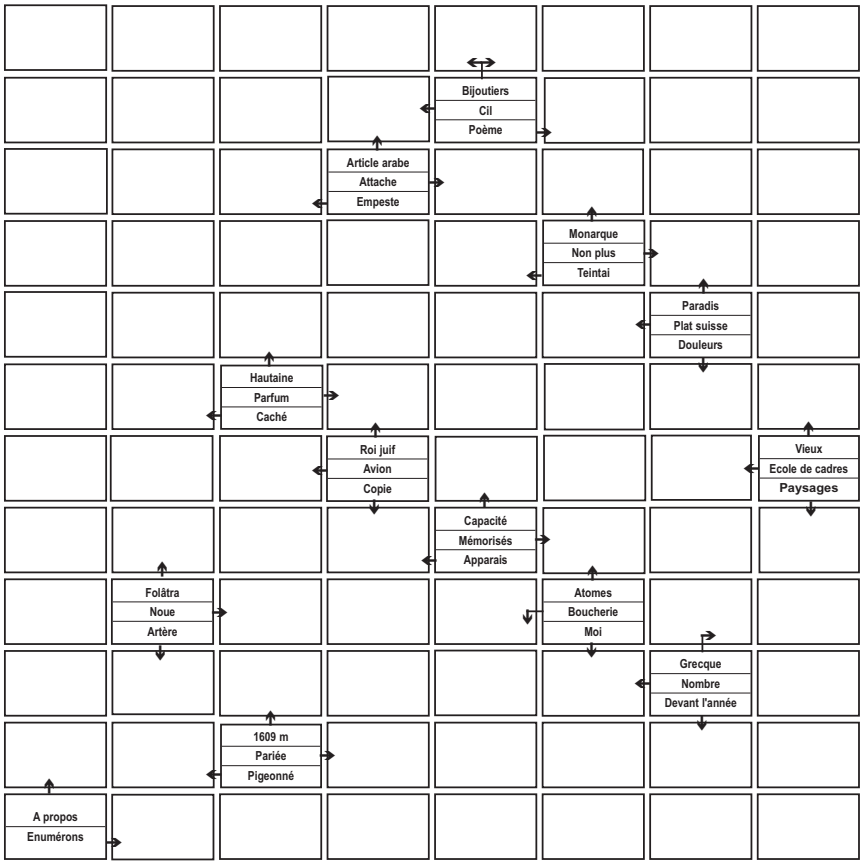
Les étapes:

1.Dissoudre la levure dans une petite quantité d'eau tiède avec un peu de sucre et laisser réagir pendant 10 min jusqu'à ce que la levure mousse.
2.Écraser les graines de fenouil au pilon ceci aidera à avoir plus saveur dans les Ka'ak.
3.Mélanger les ingrédients secs (farine, sucre, graines de sésame, graines de fenouil, l'anis la pincée de sel, la levure chimique).
4.Verser la levure sèche dissoute. Ajouter

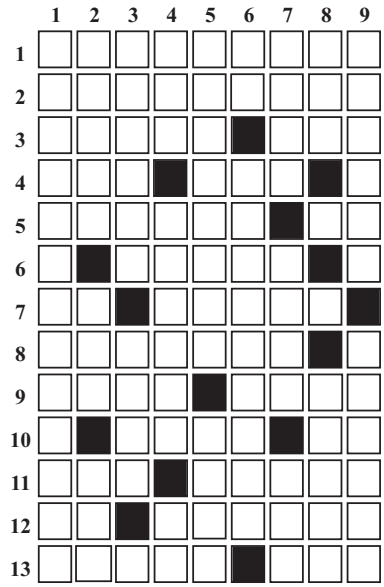


l'oeuf ainsi que l'eau de fleur d'oranger.
5.Incorporer tous les ingrédients et ajouter l'huile progressivement tout en mélangeant. La pâte va devenir plus lisse.
6.Ajouter une petite quantité d'eau tiède au besoin (juste assez pour ramasser la pâte).
7.Pétrir la pâte pendant 5 min en utilisant la paume de la main jusqu'à ce que la pâte devienne lisse.
8.Former des petites boule de la taille d'un oeuf. Les rouler sur le plan de travail pour former un boudin. Joindre les 2 extrémités pour former un cercle.
9.Déposer au fur et a mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
10.A l'aide d'un couteau couper les bords des Ka'ak (il ne faut pas aller jusqu'à bout). Laisser reposer 15 min.
11.Préchauffer le four à 180 C (350 F). Badigeonner les gâteaux d'oeuf battu et enfourner pour 20 min ou jusqu'à obtenir une belle couleur dorée.

Mots fléchés n° 5456



Mots croisés 9/13 n° 5456



HORIZONTALEMENT

1. Grand départ - 2. Femmes qui rendent glabre - 3. Appareil Sanitaire - Eux - 4. Métro français - Base de lancement - 5. Etat américain - Conjonction - 6. Convenable - 7. Branché - Banquette - 8. Couche de paille - 9. Sentier - Quart de peseta - 10. Sépare le bon grain de l'ivraie - Manifesté de la joie - 11. Il brille sous la porte - Recruter - 12. Article contracté - Placent - 13. Ponctuel - Crie au fond du bois.

VERTICALEMENT

1. Habile - 2. Regarder secrètement - Contesta - Contracté - 3. Boissons fermentées - Le poulbot en est un - 4. Cri d'administration - Poche d'estomac - Poste de direction - 5. République nordique - Ile en mer - 6. Vu - Etreintes - 7. Terre jaune - Mer entre Grèce et Turquie - Lombric - 8. Congélation - Domaine du torero - 9. Nid d'abeilles - A une amourette.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 5455

Horizontalement

EMPORTER - RE - IDE - RIEN - ETE
NOUS - AMI MENA - ARC ESSAYEES
DURES - US OSTIE - NE
OTERAS - E U - ARMEES
SU - ALITE DAM - SN - S

Verticalement

ENDOS - MOUDRE R - SALI - EMS - Y
MOUTURES - AIS TA - SIDA - ENEE
PURE - ENTAMES EMU - TERNE - TE
OSERA - AIR - NA RISEE - CESSES

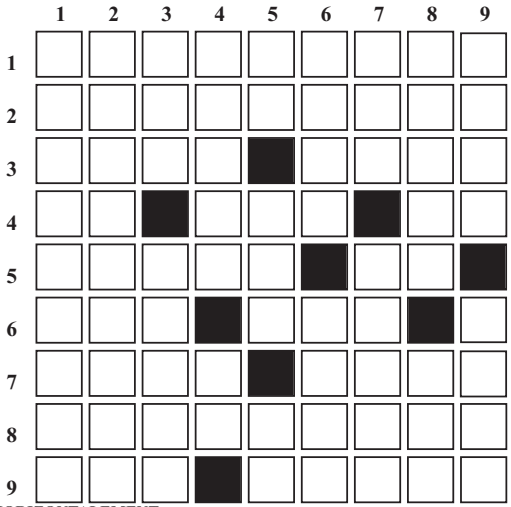
SOLUTION N° 5455

Horizontalement

DROGUISTE BELEMENTS ME
RECONDUIT ISE - ESSES IDEALISTE -
OS - SIERRA **Verticalement** MES
I - ESSAI - G DROITIERS - SURIES -
TIGE - LEVE OBI ENGINS
ILE - VISER RES - TIR - VETETIS-
ELEVES - TE ILLETTRES TE
RE - ENTEES OC - EGEE - ETAGERES -
STRIDENT - REALE GOSSE - NESS
- TELS -GIN VEILLE -

UNIS - VENDS -

Mots croisés 9/9 n° 5456



HORIZONTALEMENT

1. Se courba jusqu'à terre (Se) - 2. Paysan - 3. Mariés - Plainte - 4. Scandium - Ville du Pérou - Romains - 5. Aseptiser - Mère des Titans - 6. Ecole de cadres - Ville du Nigeria - 7. Coaliser - Naturel - 8. Rétribuer - 9. Possessif - Bouts de bois.

VERTICALEMENT

1. Nombre indéterminé - 2. Exigée de force - 3. Ceinture nippone - Ruminants - 4. Copie fidèle - Cours court - 5. Non divulgué - Clameur - Cuvette soudanaise - 6. Déambula - Arrogant - 7. Roue à gorge - Sorte - 8. Caduque - Apparue - 9. Palmier - En direction de.

SOLUTION N° 5455

Horizontalement

DRACONIEN
RAVENELLE
UNIT - ŒUF
GIS - AN - DE
SMART - VER
TE - AERA - T
ORS - LESAI
RAIRE - EST
ESSE - USAI

Verticalement

DRUGSTORE
RANIMERAS
AVISA - SIS
CET - RA - RE
ON - ATELE -
NEON - RE - U
ILE - VASES
ELUDE - ASA
NEFERTITI

SODUKU 185

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

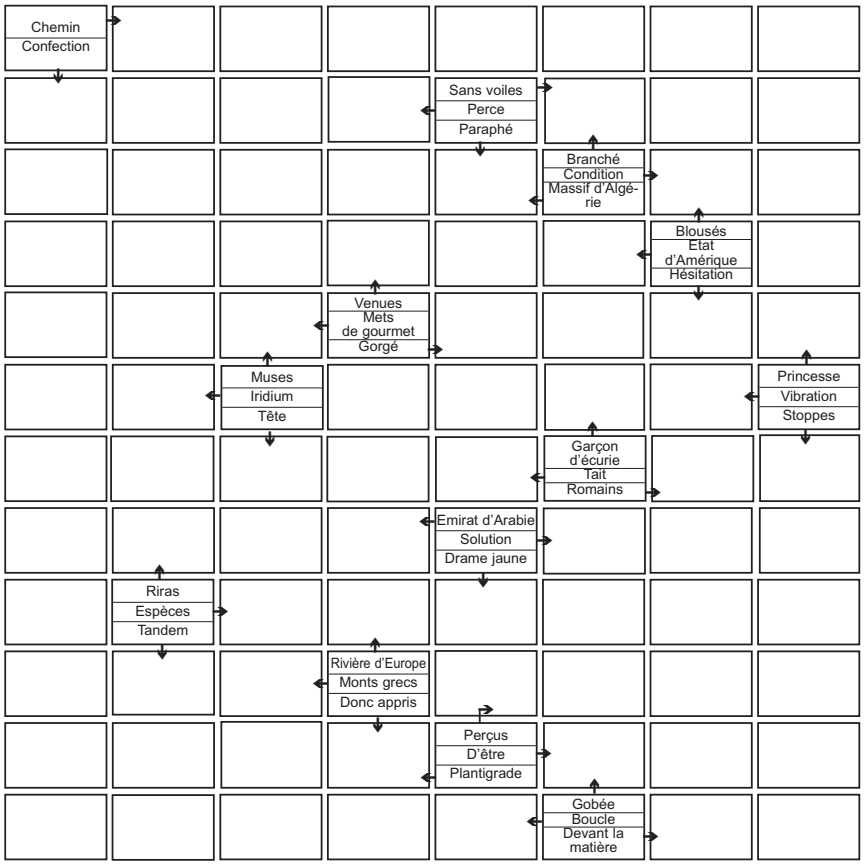
1	3		9		5			2
	4			6		5		
			7				4	
								1
		7	2	8	1	3		
2								
	1	4			8			7
		9		7		1	5	
8					9		3	



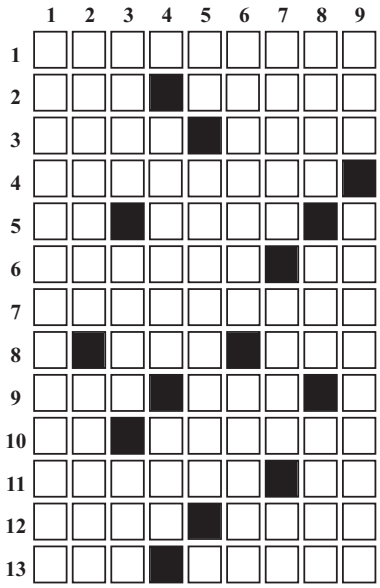
SOLUTIONS

8	9	7	4	1	6	3	2	5
4	2	3	8	5	9	1	6	7
5	6	1	3	2	7	8	9	4
7	4	5	9	8	2	6	3	1
6	1	8	7	3	4	9	5	2
2	3	9	5	6	1	4	7	8
1	7	4	2	9	3	5	8	6
3	8	6	1	7	5	2	4	9
9	5	2	6	4	8	7	1	3

Mots fléchés n° 5476



Mots croisés 9/13 n° 5476



HORIZONTALEMENT

1. Plat de viande et haricots – 2. Encouragement espagnol – D'un emploi habituel – 3. Fleuve de Russie – Là dès la naissance – 4. Etat d'Asie – 5. Conjonction – Bières de pub – 6. Vend – Première sur la portée – 7. Brillante – 8. Echelle de sensibilité – Expression d'un idéal de beauté – 9. Travail d'un homme de lettres – Refus d'obtempérer – 10. Lac pyrénéen – Piquants – 11. Mis au trou – Bout de pis – 12. S'esclaffer – Jaune brun – 13. Tranche d'histoire – Objets sinueux.

VERTICALEMENT

1. Ecole de danse – 2. Prévenue – Teinter – 3. Pris des sanctions – Jeunes poissons – Centième de couronne – 4. Barbares de Gaule – Elle mousse en Albion – 5. Adverbe de lieu – Pacte – 6. Meulées – Petit volatile – 7. Terrain de sport – Ecrivain français – Ses plages n'ont pas de souffle – 8. Volcan italien – Il vaut dix points – Etat européen – 9. Cheville de golf – Femmes de lettres.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 5475

Horizontalement

BRODERIE
LEROT – ON
EVITER – T
MINE – ANE
ES – RAVES
SEL – DIT –
– RABOT – T
CANER – ME
R – CRESUS
IDEE – ART
ER – TIREE
RUSSE – SE

Verticalement

BLEMES – CRIER
REVISERA – DRU
ORIN – LANCE – S
DOTER – BERETS
ETE – ADORE – IE
R – RAVIT – SAR –
IO – NET – MURES
ENTES – TESTEE

SOLUTION N° 5475

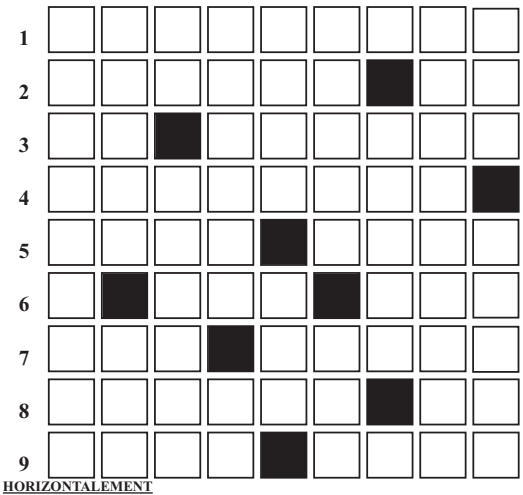
Horizontalement

RATTRAPEE
ABREUVE – R
BEAT – EDEN
AINEE – AME
ILS – SALI –
SLIP – TOGO
SE – RAT – RI
E – BOURSES
SAR – NOTEE
– VOYEUR – L
CASSEPIPE
ANSE – ECHU
STERE – TIR

Verticalement

RABAISSES – CAS
ABEILLE – AVANT
TRANSI – BROSSE
TETE – PRO – YSER
RU – ES – AUNEE – E
AVE – ATTROUPE –
PEDALO – STRICT
E – EMIGREE – PHI
ERNE – OISELEUR

Mots croisés 9/9 n° 5476



SOLUTION N° 5475

Horizontalement

ENTRAINES
SUA – CREPE
SENTIE – UR
A – TUE – CRI
RN – TROUEE
TELESKI – U
ETAU – ARTS
ET – RAP – HE
SEL – MISES

Verticalement

ESSARTEES
NUE – NETTE
TANT – LA – L
R – TUTEUR –
ACIERS – AM
IRE – OKAPI
NE – CUIR – S
EPURE – THE
SERIEUSES

HORIZONTALEMENT

1. Objets de superstition – 2. Port sur le Pacifique – Mot de gosse – 3. Praséodyme – Petits obstacles – 4. Maison de campagne retirée – 5. Petit même adulte – Destin – 6. Manche au tennis – Bœuf sauvage – 7. Terre en mer – Presser – 8. Donner de la trompe – Erbium – 9. Etançon – Petite baie.

VERTICALEMENT

1. Des notes à la fin d'un ouvrage – 2. Rit (Se) – Parcelle – 3. Chiffre – Pariera – 4. Ecrasé – Non plus – 5. Troubla – Infusion – 6. Pesas le contenant – Bel emplumé – 7. Canalisation – 8. Ensevelies – 9. Chambre étanche – Planète.

soduku 205

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	8	2		3		7		
1		6			8			
			7		1			3
		4		7		5		
6			3		2			4
		3		1		2		
			1		5			
8			9			4		7
		5		4		8	9	

SOLUTIONS

9	1	2	5	7	3	4	6	8
3	7	8	4	6	1	2	5	9
5	6	4	2	9	8	1	7	3
2	5	3	8	4	6	9	1	7
7	8	9	3	1	5	6	4	2
6	4	1	7	2	9	3	8	5
4	9	5	1	3	7	8	2	6
8	2	6	9	5	4	7	3	1
1	3	7	6	8	2	5	9	4

20.55 : Mentalist



Série avec Simon Baker, Robin Tunney…
L'équipe enquête sur le meurtre d'un couple d'étudiants, survenu alors qu'il se trouvait dans sa voiture. En sous-effectif, les policiers auraient besoin de l'avis de Patrick Jane. Mais celui-ci est introuvable. C'est alors qu'un jeune homme, qui prétend avoir des dons de médium, propose son aide au FBI pour résoudre ce double assassinat.

20.55 : Samba



Comédie avec Omar Sy, Charlotte Gainsbourg…
Samba Samba Cissé, clandestin Sénégalais, vit en France depuis près de dix ans et subsiste grâce à des petits boulots dans la restauration. Sa situation précaire le conduit dans un centre de rétention, où il fait la connaissance d'Alice, qui travaille avec son amie Manu dans une association d'aide aux sans-papiers. La complicité est immédiate.

20.55 : La France a un incroyable talent - Episode 3 : le retour de Dave



DIVERTISSEMENT
La France a un incroyable talent - Episode 3 : le retour de Dave Pour cette troisième journée d'auditions, Dave fait son retour dans le jury afin de remplacer Hélène Ségara, qui a dû s'absenter pour un concert. Le chanteur rejoint donc temporairement son vieux camarade Gilbert Rozon, Kamel Ouali et Eric Antoine pour accueillir les nouveaux candidats. Au programme de la soirée, notamment, Cheyenne, une lycéenne de 14 ans qui reprend le standard de Barbra ...

20.55 : Apocalypse Staline



Télé-Loisirs
S'appuyant sur des images d'archives restaurées et colorisées, Isabelle Clarke et Daniel Costelle dressent le portrait du dictateur, de 1878 à 1945. Le premier épisode revient sur l'incroyable ascension du Géorgien Djougachvili. En 1917, il fait partie, avec Lénine, des bolcheviks qui s'emparent du pouvoir en Russie et mettent en place un régime de terreur tandis que la guerre civile déchire le pays. ...

20.50 : La vie en miettes



TÉLÉFILM DE SUSPENSE - France (2011)
La vie en miettes Tout juste mariés, Jonathan et Lucie ont déjà des problèmes de couple. Alors que Jonathan songe à divorcer, il reçoit une fortune colossale de son père, qu'il n'a jamais connu. Sa joie est de courte durée. Il apprend que Lucie a eu un accident de voiture. Il se précipite à l'hôpital, mais c'est une autre femme qu'il y découvre.

21.00 : Les trois silences



TÉLÉFILM DE SUSPENSE - France (2012)
Les trois silences Aurélia entretient une relation en secret avec Philippe, le compagnon de sa mère, Olivia Starck, une femme de poigne. Un matin, cette dernière, décide de suivre en voiture Philippe, qu'elle soupçonne d'avoir une maîtresse. Mais bientôt, celui-ci est retrouvé mort, le corps ensanglanté, au bord d'une falaise.

Rubrique realisée par: *Said Iacete*
saidlacete33@gmail.com

ESSAIS DE LA NOUVELLE PEUGEOT **208** ET NOUVEAU PARTNER

Confort , style et équipements modernes

Peugeot Algérie aborde la saison automnale en frappant fort avec la présentation et les essais en même temps de deux nouveautés. En effet, la marque au Lion a opté pour la région des Hammadides et plus précisément à l'hôtel Club Aloui pour les essais de la nouvelle 208 restylée et le nouvel utilitaire, à savoir Peugeot Partner. Un cadre excellemment choisi puisque la corporation spécialisée, conviée pour la circonstance, s'est donnée à cœur joie nonobstant les conditions climatiques qui sont venues mettre leur grain de sel.



Il n'en demeure pas moins que le trajet Alger – Thais était un test très important pour les deux nouveautés sachant que les journalistes avaient emprunté des routes serpentées et des virages qui mettent en rude épreuve les deux véhicules.
La Conférence de presse tenue en soirée sur le lieu d'hébergement par Christophe Verrier, directeur du marketing de Peugeot Algérie a tourné principalement sur les modifications contemporaines des deux modèles. Parlant de la nouvelle Peugeot 208, le conférencier a signifié que cette dernière



débarque en Algérie dans la ferme intention de sauvegarder la prééminence de son leader ship sur ce segment. Depuis son lancement en Algérie, la Peugeot 208 s'est vendue à pas moins de 40 000 unités. «Le restylage ainsi que les nouveaux équipements contenus dans ce véhicule sont venus pour renforcer sa position dans notre pays», explique M. Christophe Verrier qui assure également que le bloc diesel reste le principal facteur et cause quant à la vente globale de la Peugeot 208.
Ainsi, la nouvelle 208 restylée est dotée d'un moteur essence 1.2 qui développe 82cv PureTech et d'un bloc diesel 1.6 HDi de 92 cv. Trois finitions viennent compléter la gamme présentée. Il s'agit des finitions Access, Active et Allure. Ce qui change chez la nouvelle 208, ce sont ces trois nouveaux équipements qui ornementent ces deux nouveaux modèles. Il s'agit du FARC (système d'arrêt d'urgence automatique), du Mirror Link et du Link my Peugeot.
En ce qui concerne le nouveau Peugeot Partner, il se démarque de sa nouvelle face avant avec une nouvelle calandre, identifiant davantage la marque au Lion. Occupant une place considérable en matière de ventes (10 000 unités vendues depuis 2011 pour les véhicules particuliers et 15 000 ventes pour les véhicules utilitaires), le tout nouveau Partner possède toute les capacités de gonfler le marché quantitativement parlant d'autant qu'il est disponible avec quatre niveaux de finitions pour le VP : Access, Active, Outdoor et Allure. Alors que la version VU est disponible avec deux déclinaisons, à savoir niveau 1 et 2.

Hyundai lance son nouveau SUV Creta



HYUNDAI MOTOR Company a confirmé le lancement de son nouveau CUV, le Creta en Afrique et au Moyen-Orient. Ce nouveau modèle polyvalent, qui sera le SUV le plus abordable de Hyundai marquera sa présence par ses lignes futuristes, sa structure robuste et son approche moderne et premium.
Utilisant la « fluidicscupture 2.0 » qui fait la réputation des nouveaux modèles de Hyundai, le Creta a une allure sportive et une posture ferme dégagent ainsi un sentiment de confiance. On y voit clairement l'harmonie entre l'avant imposant, les larges lignes latérales ainsi que l'arrière sportif du véhicule. Les touches finales montées surdes jantes en alliages 17 pouces et des feux antibrouillard avec ornements chromes distinguent ce CUV de ses concurrents. Le Creta est le dernier né Hyundai qui suit la vision moderne et premium et ce, à un prix compétitif. Pour ce qui est de son intérieur haute gamme qui comprend une finition en chrome argenté et un tableau de bord moussé; chaque détail est làpour fournir un confort et une qualité optimale. Le tableau de bord est plein d'outils technologiques utiles parmi lesquels un écran tactile 7 pouces, un système clé intelligente à démarrage de moteur à bouton et une climatisation bizone avec afficheur d'utilisation.
Conforme avec l'engagement de Hyundai à produire les voitures les plus sûres du marché, la carrosserie du Creta a été développée en utilisant les techniques d'ingénieries les plus avancées ainsi que des matériaux de haute qualité tel que l'acier à haute résistance pour une meilleure rigidité de la carrosserie et une solidité de lastructure. Le Cretaoffre plusieurs possibilités d'équipements : 6 airbags, ABS, VSM, HAC (Hill Ascent Control), ESC (ElectronicStability Control) et RPAS (Rear Parking Assistant System). En ce qui concerne les performances, le Creta est très polyvalent et est disponible en 1.6 Dual VVT essence et U2 1.4 CRDI VGT diesel. Prêt à séduire une vaste clientèle en Afrique et au Moyen-Orient, les prix et spécificités de ce CUV compétitif seront annoncés prochainement.

La nouvelle Polo Carat débarque
Son prix? 2 149 000 DA



LA CITADINE phare de la Marque Volkswagen ; la star allemande, en l'occurrence la POLO vient de se dévoiler sous une nouvelle finition CARAT. Après le succès de toutes les générations POLO, la marque Volkswagen se rapproche encore d'avantage de ses clients pour répondre à leurs besoins et offrir, encore une fois, un produit de qualité, avec une sécurité maximale. Cette nouvelle version suréquipée est dotée pour la première fois en Algérie de feux LED, ainsi que d'une série d'équipements de confort et de sécurité répondant à la demande d'une clientèle de plus en plus exigeante. La Polo Carat est proposée avec un moteur 1.6MPI 90Ch.

POUR LA 1RE FOIS, UN CACTUS AU PAYS DU SOLEIL LEVANT



LE SALON DE TOKYO qui a ouvert ses portes il y a quelques jours, voit l'arrivée d'un invité inédit et particulier puisque c'est la 1re fois que CITROËN présente le C4 Cactus public japonais. Un modèle emblématique du renouveau de la Marque qui totalise déjà plus de 110 000 ventes à travers le monde, et dont l'offensive commerciale débutera dans un an au pays du soleil levant. Le Salon international de Tokyo qui attire pas moins de 900 000 visiteurs demeure un rendez-vous incontournable pour CITROËN, dont le Nouveau C4 Picasso, lancé il y a un an, s'affiche déjà best-seller de la Marque au Japon. Sur le stand CITROËN cette année, l'attention des visiteurs se portera sur la très attendue C4 Cactus, avant son lancement commercial prévu dans un an. De quoi amplifier le succès de ce modèle emblématique du renouveau de CITROËN, récompensé du titre de « World Car Design of the Year », et déjà écoulé à plus de 110 000 exemplaires à travers le monde.

TOTAL LANCE LE CHALLENGE «STARTUPPER DE L'ANNÉE»



EN ALGÉRIE, Total Lubrifiants Algérie lance le Challenge « Startupper de l'année par Total ». Initié par le groupe Total dans 34 pays d'Afrique, ce concours a pour objectif d'identifier, de primer et d'accompagner les meilleurs projets de création ou de développement d'entreprises de moins de deux ans en Algérie. Les projets lauréats recevront le label Startupper de l'année 2016 par Total, ainsi qu'une aide financière et un accompagnement de la part de Total Lubrifiants Algérie. Cet appel à projets, gratuit, est ouvert à tout ressortissant algérien âgé de 35 ans.
Les inscriptions sont déjà ouverts à compter de dimanche 1er novembre 2015 et accessibles directement en ligne sur le site : http://startupper.total.com/.
Les candidats auront alors jusqu'au 31 janvier 2016 pour y déposer leur dossier de candidature. Un jury de professionnels présélectionnera jusqu'à dix des meilleurs projets en Algérie sur la base de critères tels que le caractère innovant, l'originalité et l'audace du projet, son potentiel de développement ou encore sa capacité à améliorer les conditions de vie des populations.
La liste des finalistes sera publiée sur le site internet du concours à l'issue de la sélection finale qui s'achèvera au plus tard le 15 mars 2016.
Après la soutenance finale des candidats, le jury désignera les meilleurs projets, qui pourront être au nombre de trois au maximum et se verront récompensés lors d'une cérémonie officielle d'annonce des résultats et de remise des prix.
Le Règlement complet du concours est librement consultable en ligne sur le site dédié (http://startupper.total.com/).
Le Challenge «Startupper de l'Année par Total» s'inscrit dans le cadre de la politique globale de soutien de Total au développement socio-économique de tous les pays où le Groupe est implanté à travers le monde. Il constitue une initiative très concrète pour contribuer localement, sur le continent africain, au renforcement du tissu industriel et de l'emploi, à travers l'appui apporté aux entrepreneurs les plus audacieux et les plus innovants, dans la réalisation de leur projet. Cette démarche vise à faire émerger de nouvelles initiatives, dans le respect des valeurs qui sont celles du Groupe. 1 Les participants : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Kenya, La Réunion, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:27	05:31	05:45	05:34	05:52	05:57	06:00
Dohr	12:13	12:17	12:31	12:22	12:38	12:43	12:46
Açr	15:07	15:13	15:26	15:25	15:34	15:40	15:43
Maghrib	17:34	17:39	17:53	17:52	18:01	18:06	18:10
Icha	18:53	18:58	19:12	19:06	19:19	19:24	19:27

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5312 - MARDI 20 MOUHARRAM 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



	Max	Min
Alger	28°	15°
Oran	24°	13°
Constantine	24°	12°
Ouargla	33°	15°

UNE AUBAINE POUR ACCÉDER AU MARCHÉ AFRICAIN ET ASIATIQUE

Le partenariat algéro-jordanien est profitable aux deux partis

Les opérateurs jordaniens ont exprimé, hier leur volonté d'investir en Algérie à travers un partenariat durable profitable pour les deux partis. «Nous recherchons un partenariat stratégique entre les entreprises algériennes et jordaniennes, car l'Algérie est pour nous un portail pour accéder au marché africain comme la Jordanie est pour vous un portail pour pénétrer le marché asiatique», a déclaré, hier, à Alger le directeur de l'Agence jordanienne de développement de l'entreprise (Jedco), Riyad Al-Khatib, lors du forum d'affaires algéro-jordanien, que son organisme a organisé avec la CACI.



Accompagné d'une trentaine d'hommes d'affaires, le premier responsable de Jedco a affirmé que la délégation jordanienne veut connaitre davantage les opportunités d'investissements et de partenariats en Algérie à travers des rencontres bilatérales entre les opérateurs des pays. Il a rappelé que les investisseurs jordaniens dans le domaine de l'industrie pharmaceutique sont déjà présents en Algérie à travers neufs laboratoires de médicaments dont certains sont déjà opérationnels. Il a cité d'autres secteurs susceptibles d'intéresser les jordaniens dont l'agriculture, le tourisme, et l'industrie de transformation tout en souhaitant la suppression des blocages bureaucratiques qui entravent les investissements.

Le premier responsable de Jedco a évoquant la faiblesse des échanges commerciaux entre les deux pays, qui ne reflètent guère le niveau des relations diplomatiques et d'amitié entre la Jordanie et l'Algérie. Il a déploré l'absence des entreprises algériennes de toutes les foires et les expositions organisées par son pays en dépit de la qualité du produit algérien. «Nous n'avons jamais rencontré des entreprises algériennes dans les manifestations économiques et commerciales jordaniennes», a-t-il regretté, en les invitant à se manifester pour faire connaitre auprès du consommateur jordanien.

Riyad Al-Khatib a par ailleurs invité les décideurs algériens à s'imprégner de l'expérience d'ouverture économique jordanienne pour renforcer la concurrence des entreprises et qui leur a permis de percer durant ces 15 dernières années. «Contrairement au protectionnisme, l'ouverture sur d'autres marchés stimule les entreprises pour devenir plus performantes et donc plus compétitives à l'international», a-t-il argué. Il a ajouté que son pays exporte vers 130 pays dans le monde.

Le vice-président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Laïd Benammour, a admis pour sa part que les échanges commerciaux entre l'Algérie et ce pays sont «dérisoires» en raison de certaines entraves. Il a cité notamment les barrières tarifaires, le manque de logistiques pour échanger les produits ainsi que la méconnaissance des normes de production, en précisant pour ce dernier point que l'Algérie connait beaucoup plus les normes européennes que celles des pays arabes.

Il a expliqué que les échanges inter-arabes, d'une manière générale, restent très faibles en n'excédant même pas 11% alors que les échanges intereuropéens se situent entre 56 % et 60 % et les échanges interaméricains à 50 %.

Pour remédier à cette faiblesse, il a recommandé des études de marchés mutuelles afin de connaitre les habitudes de consommations de chaque pays.

Dans cette perceptive, Laïd Benammour a annoncé que la CACI prépare une visite vers la Jordanie avec une délégation d'hommes d'affaires algériens. Il a estimé qu'il y a de tas de produits de qualité à proposer à ce pays dont « les produits agricoles et agro-alimentaires», «les produits électroniques et électroménagers».

Z. M.

BLIDA

Installation du nouveau commandant régional de la gendarmerie

LE GÉNÉRAL-MAJOR Menad Nouba, commandant en chef de la Gendarmerie nationale, a procédé hier à la 25e unité d'intervention de Blida à l'installation du général Abdaoui Abdelhafidh au poste de commandant de la 1re région militaire. Cette installation a eu lieu en présence des autorités civiles, à leur tête le wali de Blida, Abdelkader Bouazghi, ainsi que des autorités militaires. Après cette cérémonie, une rencontre a eu lieu avec les chefs de groupement de la Gendarmerie nationale de la 1ère région militaire pour évaluer les nouveaux plans d'action mis en œuvre. Selon le colonel Abdelhamid Keroud, chef de service de communication, cette évaluation permettra aux éléments de ce corps de prévoir des plans d'action dans le futur sur l'ensemble des wilayas du centre. A Boufarik c'est une unité de sécurité et d'intervention qui a été inaugurée par le général-major. Cette unité rentre dans le cadre de l'intervention rapide dans les cités ou encore sur la voie publique et cela grâce au numéro vert 1055. C'est une unité légère et «disponible 24 heures sur 24», ajoute l'officier supérieur. Cette visite a conduit l'hôte de la ville des Roses au nouveau siège du Groupement régional, qui est en construction. Le général-major a donné des instructions aux responsables du groupement pour que le projet soit achevé dans les plus brefs délais. Il a inauguré, par la même occasion à Blida, des logements de fonction destinés aux gendarmes.

Y. B.

ECONOMIE VERTE

L'Algérie peine à réaliser ses objectifs

DANS SA 8e ÉDITION, le magazine mensuel Oil & Gaz business est revenu sur l'économie verte, en affirmant que l'Algérie, qui a toutes les potentialités naturelles pour développer cette économie écologique, reste bien loin des objectifs qu'elle s'est fixés. Selon le mensuel spécialisé, le développement des énergies renouvelables et le recyclage des déchets pourraient générer 1,4 million d'emplois d'ici 2025.

«Le renouvelable constitue une réelle opportunité pour une ré-industrialisation en générant, à l'horizon 2025-2030, près de 135 000 emplois et 60 milliards de dollars environ de revenus», a-t-on souligné. Le mensuel a rappelé qu'à l'heure actuelle 99,99 % de la consommation énergétique provient encore des énergies fossiles. Mais l'Etat compte remédier à cela dans son programme de transition énergétique dans le plan quinquennal 2014-2019, qui prévoit d'élever l'utilisation des énergies renouvelables à 40%.

L'auteur de l'article estime que la crise du pétrole et son impact sur l'équilibre financier vont inciter les autorités à tirer profit du potentiel vert. Se référant au propos de Noureddine Yassaa, directeur du Centre de développement des énergies renouvelables d'Algérie (CDER), il a évoqué la baisse des panneaux solaires photovoltaïques de près de 40% depuis 2008, ce qui profiterait à une réduction des coûts pour la propagation de l'énergie solaire. D'autant plus que l'Algérie bénéficie de l'un des taux d'ensoleillement les plus élevés au monde, allant de 1700 KWh par mètre carré dans le Nord à 2650 KWh dans le Sud. Dans cette édition, le magazine a également publié un entretien avec le président de l'Association pour le développement de l'énergie en Afrique, Jean-Pierre Favennec, sur le marché pétrolier en Afrique et en particulier l'impact de la baisse des cours du pétrole sur les quatre grands pays producteurs : Algérie, Lybie, Nigeria, Angola dont l'économie dépend à 90 % au moins du pétrole et du gaz pour financer leur importation et leur budget. Cet expert, qui est également directeur général de l'Institut africain de l'Energie, a affirmé que cette baisse aura un retentissement sur tous les pays producteurs et en particulier les 12 pays de l'OPEP. Mais certains pays de population limitée et qui disposent d'une production abondante tels que le Koweït, les Emirats arabes unis, le Qatar… conservent tout de même un budget proche de l'équilibre.

Même l'Arabie Saoudite qui a dû voter un budget en large déficit, ses réserves en devises lui permettraient de résister sur plusieurs années à un prix de 50 dollars. A la différence de l'Algérie, de l'Iran et du Venezuela, où la population est plus importante et la production limitée. «Ces pays vont rapidement rencontrer des difficultés si le prix du pétrole ne se redresse pas», a-t-il prévenu. Cet expert a admis que les réserves de l'Algérie sont plus limitées que celles de son voisin libyen, mais elles restent importantes et des découvertes sont à prévoir. Mais pour le gaz, il a indiqué que l'Algérie reste un important producteur gazier. «L'objectif des autorités algériennes est de maintenir une production substantielle tant de pétrole que de gaz», a-t-il souligné.

Z. M.

Le trait de Sidou

